

GUIDE DES APPELS À PROJETS, PRIX ET CONCOURS ASSOCIATIFS 2013 FRANCE ET RÉGION PICARDIE

Trouver des financements demeure une entreprise complexe pour beaucoup d'associations. Fragilité financière, amenuisement des aides publiques, incertitudes concernant la reconduction de subventions, etc. sont autant de raisons qui doivent engager les associations à diversifier leurs sources de financement et à rompre avec l'idée qu'elles ne peuvent avoir de fonds de roulement ou que les subventions publiques sont leur unique ressource.

En effet, en France, les financements publics restent la principale source de financement associatif; une spécificité notamment due à notre histoire sociale et à la place et au rôle de l'État dans notre pays.

Mais aux côtés des subventions publiques, bien d'autres pistes existent.

Près de 1500 fondations diffusent chaque année des appels à projets, prix et concours dans de nombreux domaines. Dans le même temps, l'Union européenne et l'État lancent des appels à candidatures dans des domaines liés aux politiques prioritaires. Moins nombreux que ceux des fondations, ils n'en restent pas moins une piste de financement à explorer.

Ce guide propose un listing de dispositifs de soutiens privés comme publics, périodiques ou permanents, dans les domaines suivants: arts, culture & patrimoine, enfance & éducation, environnement, femmes, handicap, insertion sociale et professionnelle, moins de 30 ans et étudiants, santé, seniors, solidarité internationale, sport, multidomains, Union européenne.

Les procédures de demandes de subventions publiques "classiques" n'y figurent pas, mais quelques appels à projets émanant de services déconcentrés de l'État en région Picardie sont mentionnés.

Cet outil n'est ni exclusif, ni exhaustif. Il est complémentaire aux autres pistes et outils accompagnant le financement associatif.

CONSEILS AUX UTILISATEURS DU GUIDE:

Il est important d'étudier rigoureusement les critères d'éligibilité détaillés sur les sites Internet indiqués, en se posant par exemple les questions suivantes: Est-il nécessaire d'être éligible au mécénat? L'association doit-elle justifier de plusieurs années d'existence? La candidature doit-elle passer par un salarié de l'entreprise concernée? Quelles dépenses sont éligibles? etc.

Beaucoup d'appels à candidatures qui figurent dans ce guide sont réédités d'une année sur l'autre: si la date de candidature indiquée est passée, il est conseillé de se renseigner sur la possibilité de postuler plus tard, ou dans le cadre d'un autre dispositif de soutien du partenaire concerné.

Parallèlement, les éventuels appels à projets nouvellement publiés sont consultables sur le site Internet de la Maison des associations d'Amiens Métropole: www.maam.fr, rubriques "infos pratiques", "financement".

Parallèlement, il est conseillé de garder de bonnes relations avec les différents fournisseurs, prestataires et partenaires de l'association: même le plus petit imprimeur de la ville, peut, sans développer une politique de mécénat ou de sponsoring affichée, devenir un précieux partenaire... et l'économie locale s'en portera d'autant mieux! En effet, une enquête de l'Admical (Carrefour du mécénat d'entreprise) de mars 2013 fait ressortir le poids des moyennes, petites, et très petites entreprises dans le mécénat. Ces dernières seraient proportionnellement plus généreuses: 84 % des entreprises mécènes sont des PME de 20 à 99 salariés, 9 % sont des entreprises de 100 à 199 salariés, les 7 % restants sont des entreprises de 200 à 999 salariés, dont 1 % ont des effectifs supérieurs à 1 000 salariés!

Enfin, si les appels à projet d'une fondation ne sont pas une solution à la baisse des aides de l'état et des collectivités locales, ils peuvent néanmoins vous assurer un coup de pouce et une visibilité médiatique toujours intéressante dans ce contexte.

SOMMAIRE

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION DU GUIDE	p 2
APPELS À CANDIDATURES	p 4
I. Arts, culture & patrimoine	p 4
II. Enfance & éducation	p 8
III. Environnement	p 15
IV. Femmes	p 20
V. Handicap	p 22
VI. Insertion sociale et professionnelle	p 25
VII. Moins de 30 ans & étudiants	p 28
VIII. Santé	p 32
IX. Seniors	p 36
X. Solidarité internationale	p 39
XI. Sport	p 41
XII. Multi-domaines	p 42
XIII. Union européenne	p.50
GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF	p 53
LIENS UTILES	p 54
LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE	p 55

APPELS À CANDIDATURES

1. ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

CAISSE D'ÉPARGNE

"Esprit musique"

La Caisse d'Épargne soutient les projets musicaux en privilégiant le "live" et l'accessibilité du public aux événements à travers son programme de sponsoring et de mécénat musical "Esprit musique". Ce programme repose notamment sur la co-production de concerts classiques et sur un partenariat avec des salles de musiques actuelles et le concours "Jeunes Talents" pour soutenir des groupes de musiques émergents et contribuer au renouvellement de la scène musicale française.

Informations: <http://espritmusique.fr>

CHORUM - EG'ART

"Prix Arts visuels & Handicap"

Organisé avec l'association Eg'Art, le Prix Chorum "Arts visuels & Handicap" est ouvert à tous les créateurs d'arts visuels (peinture, dessin, photographie) à titre individuel ou via une structure médico-sociale, sanitaire ou associative. Pour être retenus, les créateurs, débutants ou confirmés, doivent répondre aux critères suivants: faire preuve de talent en arts visuels; être en situation de handicap mental ou psychique; avoir une pratique artistique régulière; souhaiter faire connaître son œuvre.

Date limite de candidature: 18 septembre 2013.

Informations: <http://cides.chorum.fr> - art-handicap@chorum.fr

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Picardie Mouv 8"

Soutien aux projets pour ce festival avec une partie régionale, une tête d'affiche et une action culturelle liée à la soirée. Critères de sélection: prise en compte des courants émergents, esthétiques peu représentées localement, artistes singuliers de renommée, association de la scène régionale aux projets, actions éducatives envers des jeunes et contribuant à dynamiser les territoires dont l'offre culturelle moins riche.

Calendrier: Picardie Mouv 2013 du 14 au 23 novembre.

Informations: www.picardie.fr/Appel-a-projets-Picardie-Mouv-8
03 22 97 26 37 / zguelfat@cr-picardie.fr

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'OENOTOURISME

"Prix national de l'oenotourisme"

Instauré par le ministère du Tourisme et de l'Agriculture, le Conseil supérieur de l'oenotourisme fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme. Son prix est ouvert aux acteurs (notamment fondés en association) du monde du vin, du tourisme et du patrimoine contribuant à la promotion de l'oenotourisme par des démarches opérationnelles depuis au moins 2010. Ces démarches doivent avoir un impact positif sur l'image du vignoble, contribuer au développement du territoire et à la pédagogie du vin, intégrer les aspects patrimonial et touristique. Les actions primées prônent une consommation responsable du vin.

Date limite de candidature: 4^e édition non lancée à la date de publication du guide.

Informations: www.prix-oenotourisme.com

FONDATION BNP PARIBAS

La Fondation tisse des partenariats dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, sanitaire et de la solidarité. Dans le domaine culturel, elle s'attache, par le mécénat d'entreprise, à préserver les richesses des musées et à encourager des artistes.

Informations: www.pourunmondequichange.com

FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

Privilégiant les actions pérennes et de terrain, la Fondation aide des projets favorisant la pédagogie et la promotion de la lecture. Son soutien s'articule autour de trois axes :

- "Lire la ville" : actions qui impulsent une nouvelle pédagogie de la lecture de l'environnement et éveillent à la citoyenneté. Ce programme se décline aussi sur le thème "Lire le théâtre".
- "Prévenir l'illettrisme" : actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme.
- "La voix des lettres" : projets innovants, privilégiant proximité et solidarité, dans le domaine des belles-lettres et de la poésie.

Dates limites de candidature: 11 janvier et 11 septembre 2013.

Informations: <http://fondation.creditmutuel.com>

FONDATION D'ART OXYLANE

La Fondation d'art Oxyane a vocation à soutenir des projets artistiques concernant le sport à travers toutes disciplines artistiques. L'objectif est de mettre en lumière les liens entre l'art et le sport dans le but de rapprocher le plus grand nombre à l'art contemporain. Il est souhaitable de déposer un projet au moins trois mois avant sa réalisation, via la fiche à télécharger sur le site Internet de la Fondation.

Informations: www.fondation-art-oxyane.com

FONDATION DU PATRIMOINE

Mécénat populaire et subventions

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires associatifs à financer leur projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine rural non protégé, grâce au mécénat populaire d'une part, et aux aides complémentaires d'autre part. Elle encourage le mécénat populaire en organisant des souscriptions publiques: au travers d'une campagne de mobilisation, les habitants, commerçants, entrepreneurs locaux, les touristes, et les personnes attachées au site, peuvent faire un don pour contribuer à l'aboutissement d'un projet. La fondation délivre aux donateurs un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôts. Une aide financière complémentaire est apportée aux associations et collectivités ayant généré une mobilisation populaire exemplaire autour de leur projet.

Informations: www.fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Concours "Un patrimoine pour demain"

Fondé en 1990 par le journal Pèlerin, ce concours récompense des initiatives en faveur du patrimoine bâti de nos régions. Il a pour but de sensibiliser les Français à leur patrimoine culturel et religieux et d'encourager ceux qui œuvrent pour sa préservation. "Sauvegarde", "transmission" et "création" sont les catégories du concours. Un prix spécial récompense un candidat qui aura su mobiliser la population locale autour de son projet de restauration.

Date limite de candidature: 31 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Fonds national pour la valorisation des métiers du patrimoine

Parallèlement à sa mission de sauvegarde du patrimoine, la Fondation s'attache à sensibiliser le public à la valeur des métiers qui lui sont liés. Elle encourage la transmission du savoir-faire, la formation de jeunes talents, souhaitant se former aux métiers du patrimoine ou enrichir leurs connaissances. Elle dédie pour 2013 un fonds pour soutenir des programmes d'éveil et de sensibilisation des jeunes et leur famille aux métiers du patrimoine; des actions de transmission, de création ou de reprise d'entreprise dans ce secteur.

Date limite de candidature: réunions de comité de sélection national (après instruction régionale) fin avril, fin juin, début octobre et début décembre 2013.

Informations: www.fondation-patrimoine.org

FONDATION GROUPAMA GAN

La Fondation Groupama Gan est un partenaire essentiel du cinéma français. Elle s'attache à la sauvegarde du patrimoine cinématographique et au développement du cinéma contemporain, dans les secteurs de la production, de la distribution et de l'exploitation. Par l'attribution de prix ou d'aides financières, elle encourage le public à découvrir des formes variées du cinéma en soutenant des manifestations cinématographiques par an, en France et à l'étranger.

Informations: www.fondation-groupama-gan.com

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix "Brasseur"

La Fondation inscrit son action lors de quatre actions annuelles: les Prix de la Fondation, Courir pour la Fondation, les Coups de pouce et la Campagne de Noël. En 2013, dans le cadre des Prix de la Fondation, des projets seront soutenus dans trois domaines, auxquels s'ajoute le thème transversal de la musique:

- Culture: projets artistiques, manifestations, valorisation du patrimoine culturel, accès à la pratique artistique. Ces actions doivent générer de la convivialité et du lien social.
- Environnement: projets contribuant à la lutte contre les gaz à effet de serre, à la protection de la biodiversité et /ou à la préservation des ressources en plaçant l'homme au cœur du projet.
- Solidarité: projets de lutte contre l'exclusion, d'insertion professionnelle ou sociale par l'entrepreneuriat.

Date limite de candidature: 30 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations: <http://espaceprojet.fondation-kronenbourg.com>

FONDATION LA POSTE

La Fondation d'entreprise La Poste valorise l'expression écrite, notamment par le soutien de manifestations qui complètent ou illustrent les correspondances et leur écriture. Elle encourage les jeunes talents qui se manifestent dans l'écriture de textes associés à la musique et soutient la diffusion de l'information littéraire. Elle attache une importance particulière aux actions favorisant l'accès à l'écriture aux personnes qui en sont le plus éloignées.

Informations: www.fondationlaposte.org

FONDS DE DOTATION BRIE PICARDIE INITIATIVES

Ce Fonds de dotation est une émanation du Crédit Agricole Brie Picardie qui a voulu se doter d'un outil d'aide aux porteurs de projet sur son territoire. Brie Picardie Initiatives privilégie les projets empreints des valeurs d'humanisme et de solidarité dans trois domaines, parmi lesquels la culture et le patrimoine. Les projets doivent être tournés vers l'avenir et avoir une dimension sociale ou de développement économique. Une attention particulière est donnée aux actions favorisant les jeunes et l'insertion sociale.

Informations: [03 22 53 34 00](tel:0322533400) / jean-michel.pelaprat@ca-briepicardie.fr

FONDS POUR LA CRÉATION MUSICALE (FCM)

La Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores (devenue FCM) fut créée par des représentants des auteurs, des artistes-interprètes, des producteurs phonographiques et du ministère de la Culture en juin 1984 alors que des travaux parlementaires s'engageaient pour faire évoluer la législation sur la propriété littéraire et artistique. Suite à l'adoption des statuts, le conseil d'administration élaborait les procédures d'aide la création, la diffusion du spectacle vivant et à la formation des artistes.

Les priorités de l'actuel FCM sont de favoriser la création et la diffusion des musiques d'aujourd'hui, encourager l'émergence de jeunes talents, accompagner la prise de risque. Son action se décline par programmes d'intervention gérés par des commissions rassemblant auteurs, compositeurs, éditeurs, producteurs, artistes et représentants du ministère de la Culture et de la Communication. Chaque commission a son budget et sélectionne les projets selon des critères précis. Les associations sont éligibles à certaines aides, notamment dans le cadre de commissions "spectacle vivant".

Dates limite de candidature: voir calendrier annuel en ligne.

Informations: www.lefcm.org, rubrique "les Aides financières"

LE PATCH

"Prise de son"

Le Patch est le réseau du secteur des musiques actuelles en Picardie. L'association œuvre à l'accompagnement des musiciens sur la scène régionale, notamment via le dispositif "Prise de son" qui a pour objectifs de soutenir et d'accompagner des groupes émergents pour les aider à se confronter à l'univers professionnel comme évaluation de leur projet artistique.

L'accompagnement, de 1 à 3 ans, est fonction du projet et des besoins des artistes. Il porte sur l'aide à la structuration du projet, le travail de la scène, sur les plans technique et artistique par des techniciens et intervenants reconnus. Une aide financière est apportée pour des dates hors-région et dans un festival identifié nationalement.

Date limite de candidature: appel à candidature lancé en fin d'année civile.

Informations: www.le-patch.net

II. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Réussite éducative"

Dans le cadre de son programme "Réussite éducative", la Région a lancé pour les années scolaires 2012/2013 puis 2013/2014, un appel à projet pour soutenir des actions partenariales permettant la constitution pour les jeunes de "parcours découverte" dans les établissements picards en lien avec des associations selon des thématiques variées : culture, santé, sport, environnement, engagement - citoyenneté. Un appel à projets a aussi été lancé pour des actions conduites dans les centres de formation d'apprentis (CFA) picards par des associations culturelles et artistiques, dans lesquelles il est proposé aux apprentis d'être acteur d'un projet.

Date limite de candidature: consulter de site Internet du Conseil régional de Picardie fin 2013, début 2014 pour connaître les modalités de candidatures pour l'année scolaire suivante.

Informations: www.picardie.fr, rubrique "formation et emploi"

FONDATION AIR FRANCE

La Fondation d'entreprise Air France finance des projets associatifs correspondant à son champ d'activité : l'éducation et la formation pour les enfants et les jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté. Les actions éligibles doivent s'inscrire dans le temps et avoir lieu soit dans un pays où il y a une escale Air France, soit dans une région choisie par le Conseil d'Administration de la Fondation au titre de son programme annuel (En 2013, la région nantaise est prioritaire). L'implication des salariés de la compagnie est encouragée : une initiative présentée par un agent Air France reçoit une écoute particulière.

Informations: <http://corporate.airfrance.com/fr/fondation>

FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

Chaque année, la Fondation Auchan soutient des projets associatifs destinés à aider et éduquer les jeunes dans différents domaines : réinsertion par la formation et l'emploi, apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, culture générale, prévention de la santé, respect de l'environnement.

Informations: www.fondation-auchan.fr

FONDATION AVIVA

"Mieux vivre sa scolarité et son orientation pour prévenir le décrochage scolaire des élèves issus de milieux socialement défavorisés"

La Fondation Aviva soutient des projets associatifs voués à aider les jeunes issus de milieux modestes à travers une démarche individuelle participative, afin de les aider à préparer leur avenir. Les projets présentés doivent notamment participer à la prévention d'un ou plusieurs des facteurs suivants : absence de motivation et manque de sens donné à l'école, mauvais résultats scolaires, manque d'estime de soi et de confiance en soi et difficultés liées à l'orientation. Une attention est portée aux actions impliquant concrètement les parents d'enfants de moins de 18 ans en cohérence avec les structures éducatives et l'environnement familial.

Dates limites de candidature: 26 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.aviva.fr, rubriques "Le Groupe Aviva", "La Fondation"

FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE DE PICARDIE

"Les jeunes et la santé"

Chaque année, la Fondation lance un appel à projets pour soutenir des associations qui répondent à des problématiques propres au territoire picard.

En 2013, pourront être soutenues des actions :

- de détection et de prévention des risques de santé auxquels sont exposés les jeunes ;
- d'éducation au goût et à une alimentation équilibrée et saine ;
- de prévention et de lutte contre les addictions ;
- de sensibilisation à la sécurité routière de manière innovante ;
- favorisant le bien être et l'estime de soi (prévention du mal être, de l'isolement, des troubles comportementaux...).

La Fondation sera particulièrement attentive aux projets intégrant les besoins propres aux jeunes handicapé(e)s.

Date limite de candidature: 30 septembre 2013.

Informations: nicolas.delnatte@picardie.caisse-epargne.fr / 03 22 50 51 22

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

La fondation soutient, en France et à l'international, des initiatives en faveur de l'enfance (de 0 à 16 ans) et de son bien-être par la promotion de modes d'alimentation équilibrés et par la préservation de l'environnement, dès lors qu'elle conditionne une alimentation saine. Le soutien concerne la réalisation concrète d'une initiative, et non le financement de la structure. Les projets doivent s'inscrire dans la durée et avoir une vocation pérenne.

Date limite de dépôt des candidatures: 28 février pour 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondation-bel.org

FONDATION DE FRANCE

"Accompagner les enfants et leur famille en difficulté"

Alors que s'accroissent la précarité et l'isolement, il devient difficile pour les parents de donner les meilleures chances à leurs enfants, ce qui est pourtant primordial dans ce contexte. La Fondation de France souhaite soutenir les actions de prévention qui visent l'épanouissement des enfants et l'accompagnement des familles, en tenant compte de la complexité de leurs conditions de vie (précarité économique, ségrégation sociale ou culturelle, isolement, fragilités psychiques ou médicales). Il s'agit de promouvoir un travail de collaboration entre parents, acteurs professionnels et bénévoles des différents secteurs sanitaire, social et éducatif.

Date limite de candidature: 14 juin ou 10 septembre 2013 selon la zone géographique.

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Aidons tous les collégiens à réussir"

Cet appel à projets en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale concerne les actions pédagogiques de lutte contre le décrochage scolaire des collégiens. Elle souhaite d'une part porter un regard bienveillant sur les élèves les plus fragiles scolairement, et d'autre part contribuer à l'évolution des pratiques pour prévenir et résoudre ce problème. L'appel à projets concerne les collèges situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en zones rurales et les associations en partenariat avec eux.

Date limite de candidature: 5 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Encourager les enfants de 6 à 16 ans à s’ouvrir aux arts et à la culture”

Cet appel à projets concerne les actions pédagogiques s’adressant à des jeunes précisément identifiés, et prioritairement issus de milieux sociaux défavorisés ou de territoires dépourvus d’offre culturelle. Il s’agit de proposer un parcours d’ouverture culturelle d’au moins deux ans, en partenariat avec un artiste ou un éducateur qualifié. À cela s’ajoutent des critères précis qu’il est conseillé de lire rigoureusement dans l’appel à projet téléchargeable sur le site de la Fondation de France.

Dates limites de candidature : 10 mai 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Réduire le risque suicidaire chez les jeunes”

Cet appel à projets vise à améliorer la prise en charge et l’accès aux soins des jeunes en situation de vulnérabilité, d’améliorer la capacité des professionnels à “prendre soin” d’eux. Les jeunes géographiquement éloignés des services de soin sont prioritairement visés. Les professionnels des structures de soin qui interviennent ou veulent intervenir “hors leurs murs” auprès des jeunes sont éligibles à cet appel à projets.

Date limite de candidature : 22 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Soigner les conduites anorexiques et boulimiques”

Les troubles des conduites alimentaires touchent plus particulièrement des jeunes. La Fondation de France soutient les projets dont l’objet est d’améliorer l’accès aux soins, la prise en charge des jeunes malades et de leurs familles. Cet appel à projets concerne notamment des actions associatives de soutien et d’entraide, vouées à améliorer l’écoute des familles et à renforcer leurs collaborations avec les équipes soignantes.

Dates limites de candidature : 22 mars 2013 (appel à projet reconduit chaque année).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie”

La Fondation de France souhaite encourager des initiatives insuffisamment développées dans les pratiques des équipes concernées par la prise en charge de la douleur des nouveau-nés ou des enfants, ou confrontées à la souffrance, à la maladie grave ou à la mort d’enfants de tous âges. Cet appel à projets ouvert aux équipes médicales s’adresse aussi aux associations de parents, d’aide à domicile et de bénévoles qui accompagnent l’enfant et les familles. Ces associations doivent justifier de deux ans d’existence.

Dates limites de candidature : 29 mars et 6 septembre 2013.

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION EDF

"Trophées des associations"

La Fondation EDF a créé les Trophées des associations pour aider et valoriser les initiatives de petites associations qui agissent en direction des jeunes notamment les plus fragiles, dans trois catégories :

- Solidarité : associations qui font vivre le lien social et travaillent à l'insertion des jeunes dans la société ou les accompagnent dans l'appropriation des principes de la citoyenneté ;
- Nature : associations qui apprennent aux jeunes à préserver notre planète et sa biodiversité, et participent à la protection du patrimoine naturel, de ses ressources naturelles et énergétiques ;
- Culture : associations qui favorisent le développement des jeunes par l'art, l'histoire, la science en leur donnant accès à la connaissance, à la pratique culturelle, artistique, scientifique.

Date limite de candidature: de mars à mai 2013 (reconduction annuelle).

Informations: <http://tropheesfondation.edf.com>

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

La Fondation soutient des actions qui favorisent l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et aux métiers de l'audiovisuel, pour les jeunes qui en sont éloignés (des enfants aux jeunes de moins de 25 ans, éloignement dû à l'environnement social, géographique, l'hospitalisation, l'incarcération, le handicap physique ou mental...). Les projets doivent avoir lieu sur le territoire français et présenter la volonté de développer l'autonomie des bénéficiaires. Le soutien peut prendre la forme, d'une aide financière ou humaine (mécénat de compétence).

Informations: www.fondationfrancetelevisions.fr

FONDATION GDF SUEZ

La Fondation GDF SUEZ soutient des projets associatifs qui s'inscrivent dans au moins l'un de ses programmes : "enfance et jeunesse", "énergies solidaires", "habiter demain", "biodiversité et climat". Dans le cadre du dispositif "enfance et jeunesse", elle s'implique dans des projets en faveur de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de l'intégration et de la santé des jeunes générations. Les actions présentées doivent s'inscrire dans la durée, être réalistes financièrement, mobilisatrices de bénévolat, réalisées dans un pays où le groupe est implanté. Il est souhaitable que l'organisation ait au moins 3 ans d'existence.

Informations: www.fondation-gdfsuez.com

FONDATION GUY DEMARLE

"Enfance & Bien-Manger"

L'appel à projets de la Fondation Guy Demarle est ouvert aux associations qui permettent aux enfants de trouver ou de retrouver le plaisir et l'équilibre alimentaire, par le biais d'actions éducatives de proximité de prévention, d'éveil, d'éducation et de socialisation. Cet appel à projets est renouvelé tous les ans, comme son concours des P'tits Cuistots : les nouvelles échéances et priorités sont chaque année communiquées sur le site internet de la Fondation.

Informations: www.guydemarle.org

FONDATION HSBC POUR L'ÉDUCATION

La Fondation encourage les initiatives qui facilitent l'accès à l'éducation de jeunes en milieux défavorisés. Le 8^e appel à projets s'inscrit dans la lignée du thème des précédents : "la culture pour se construire et réussir à l'école pour les enfants de milieux défavorisés, de la maternelle au collège". Les projets candidats doivent favoriser les liens avec l'entourage et l'établissement scolaire et proposer des pistes de collaboration ou des occasions de rencontre avec des collaborateurs de HSBC en France. Les initiatives soutenues bénéficient pendant une période de un à trois ans de trois types de soutien financier, humain (collaborateurs HSBC bénévoles), médiatique.

Date de limite de candidature : 30 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.hsbc.fr

FONDATION NESTLÉ FRANCE

Concours des Nids d'Or

Ce concours est ouvert à tout acteur local sur le territoire Français développant la promotion de bonnes habitudes de vie en matière d'alimentation, de nutrition ou d'activité physique. Au plus proche des familles, les initiatives doivent être concrètes, exemplaires, modélisables et avoir été réalisées avant le 1^{er} septembre 2013.

Date limite de candidature : 13 septembre 2013.

Informations : www.fondation.nestle.fr

FONDATION NICOMINVEST

"Fondation de la première chance"

La Fondation soutient des associations de proximité pour permettre aux jeunes malades ou issus de quartiers défavorisés un premier accès aux technologies de l'information. À travers les "bourses de la première chance", elle aide notamment des structures encadrant des enfants ou adolescents de milieux défavorisés, en situation d'urgence, faisant preuve de motivation, de bonnes dispositions intellectuelles et scolaires.

Informations : www.nicominvest.com

FONDATION OCIRP

La Fondation d'entreprise OCIRP apporte un soutien financier et accompagne la mise en œuvre d'actions destinées à aider les enfants orphelins en France. Elle soutient des projets selon trois axes :

- actions permettant d'aider directement l'enfant et sa famille ;
- actions de sensibilisation ou de formation dédiées aux professionnels de l'enfance et de l'éducation, ainsi qu'au grand public ;
- actions ayant pour objectif de promouvoir la recherche en sciences sociales ou humaines sur ce sujet.

Date limite de candidature : 22 mars 2013 (plusieurs périodes d'instruction par an).

Informations : www.fondation-ocirp.fr

FONDATION POUR L'ÉCOLE

L'action de la Fondation concerne les nouvelles écoles indépendantes (établissements d'enseignement qui ne sont pas liés à l'État par un contrat et qui sont gérés de façon désintéressée par des organismes non lucratifs). Au soutien financier apporté peut notamment s'ajouter une aide logistique, juridique, de communication... Ce soutien est motivé par le fait que malgré le "retour éducatif sur investissement" qu'offrent ces écoles dites "libres", la loi française fait interdiction à l'État de les subventionner durant leurs cinq premières années. La Fondation n'aide que les écoles, collèges et lycées conformes au Code de l'éducation, régulièrement autorisés par l'Inspection académique.

Informations : www.fondationpourlecole.org

FONDATION POUR L'ENFANCE

La Fondation pour l'enfance œuvre pour l'enfance en difficulté en soutenant des actions de terrain innovantes contribuant à la bonne application de la Convention Internationale des droits de l'enfant. Il s'agit d'actions aidant des enfants à se construire un avenir dans la dignité en leur donnant des repères pour grandir dans le respect de leur milieu familial, social ou culturel. Un appel à projet est lancé chaque année avec une thématique définie.

Date limite de candidature : 5 janvier 2013, prochain appel à projets lancé en septembre 2013.

Informations : www.fondation-enfance.org

FONDATION SNCF

"Entre les lignes"

La Fondation SNCF lance chaque année cet appel à projets dans le cadre de son programme de prévention de l'illettrisme. Elle soutient des associations favorisant les savoirs de base et l'apprentissage dès la petite enfance (2 à 6 ans) et/ou favorisant la consolidation de ces savoirs auprès des 10/15 ans. Bien que l'appel à projet 2013 soit clos, les associations porteuses d'une action de lutte contre l'illettrisme peuvent bénéficier d'une communication à l'échelle nationale et d'un label. Pour bénéficier de ce relais et du label, les associations concernées peuvent se rapprocher de l'ANLCI ou de l'Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie (URLIP).

Date limite de candidature : 11 janvier 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.fondation-solidaritesncf.org / www.illettrisme2013.fr

Correspondante régionale de l'ANLCI : anne.boidin@picardie.pref.gouv.fr / 03 22 33 84 41

URLIP : urlip.ressources@sfr.fr / 03 22 92 85 85

FONDATION SNCF

"Coups de Cœurs Solidaires"

La Fondation soutient les salariés ou retraités SNCF bénévoles dans une association agissant en faveur des jeunes en difficulté.

Date limite de candidature : 12 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.fondation-solidaritesncf.org

FONDATION SOLUCOM

Créée en 2009, la Fondation Solucom soutient des actions en faveur de l'enfance défavorisée, notamment dans des situations de dénuement ou de pauvreté extrême, en France ou à l'étranger. Elle soutient plus particulièrement les projets qui s'inscrivent dans une logique de développement pérenne et de prise d'autonomie des bénéficiaires.

Date limite de candidature: le dépôt de dossiers se fait dans le cadre d'une campagne annuelle (la dernière a eu lieu entre le 15 septembre 2012 et le 31 octobre 2012).

Informations: www.fondation-solucum.fr

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

Le Fonds MAIF pour l'Éducation lance chaque année un appel à projets pour encourager et faire émerger des initiatives militantes qui favorisent l'accès à l'éducation pour tous dans une optique sociale, culturelle ou citoyenne. Les actions doivent prioritairement concerner un public défavorisé du fait par exemple d'un handicap ou d'une situation sociale difficile, disposer d'effets démultiplicateurs envisageables à l'échelle nationale et être innovantes. Les lauréats régionaux concourent ensuite à un des trois prix nationaux, dont le 1^{er} Prix "Edmond Proust".

Date limite de candidature: 30 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondsmaifpourleducation.fr

FONDATION WFS

La Fondation d'entreprise WFS soutient des actions associatives favorisant l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes, en particulier issus de milieux modestes, par l'éducation et la formation, dans les domaines de la culture, du sport et de la citoyenneté. À l'international, elle privilégie les projets pour lesquels WFS est présent sur le territoire. Le financement obtenu doit être destiné à la réalisation de l'action dans un délai de 15 mois.

Date limite de candidature: mars et octobre 2013.

Informations: www.fondationwfs.aero

JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)

"Prix de la solidarité associative"

Ce prix est conjointement décerné par la JPA, la CASDEN et Solidarité laïque avec le soutien de l'UNICEF. Il a pour objet de soutenir des projets favorisant, en référence à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la promotion des droits de l'enfant, la sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté et la lutte contre les exclusions (notamment dans l'accès aux vacances et loisirs, à l'éducation, à la culture et au sport). Les associations candidates doivent avoir moins de cinq ans d'existence.

Date limite de candidature: date du 18^e prix non connue à la date de parution du guide.

Informations: www.jpa.asso.fr / www.solidarite-laique.asso.fr

III. ENVIRONNEMENT

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Information et sensibilisation en santé-environnement"

Dans le cadre de son plan environnement santé, la région Picardie souhaite favoriser le développement et la mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation du public sur les liens existants entre les questions environnementales et la santé. Il s'agit de susciter une meilleure compréhension des enjeux liés à la santé environnementale, de promouvoir des modes de vie et de consommation sains et responsables, et d'aider au développement de compétences d'acteurs relais (structures sociales, associatives, élus...) dans ce domaine. Seront retenus les projets innovants permettant la participation de la population, s'inscrivant dans les thématiques "environnements intérieurs", "alimentation" et "prévention du risque chimique au travail" et ciblant des territoires et des populations repérés à risque ou plus vulnérables (exposition à des polluants, femmes enceintes, petite enfance...).

Dates limites de candidature : 12 avril 2013 ou 5 juillet 2013.

Informations : www.picardie.fr / 03 22 97 25 87 / jlapkoff@cr-picardie.fr

FONDATION AVENIR FINANCE

Placée sous l'égide de l'Institut de France la Fondation Avenir Finance soutient des projets liés à l'environnement et plus particulièrement aux problématiques de l'eau qu'elle considère comme un enjeu majeur sur les plans écologique, humanitaire et économique.

Informations : www.avenirfinance.fr

FONDATION DE FRANCE

"Gérons ensemble notre environnement"

Cet appel à projets concerne les actions de protection de l'environnement par la gestion concertée des espaces sensibles, l'aide au dialogue entre groupes locaux et la prévention ou la résolution concertée de conflits environnementaux. Une attention particulière est portée sur les initiatives citoyennes qui reposent sur un processus de dialogue, depuis la phase de concertation et de participation des usagers et du public jusqu'à la phase de décision, pour une gestion durable des territoires.

Date limite de candidature : 5 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION ENSEMBLE

La Fondation s'attache à promouvoir un développement humain, intégrant la protection de l'environnement dans six secteurs : eau et assainissement, agriculture durable, énergies renouvelables, éco-habitat, conservation et biodiversité. Les projets sont soutenus en France ou à l'international selon les secteurs. La lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement sont des priorités communes aux actions soutenues. Le renforcement des capacités, la participation des populations, les partenariats, la formation, la gouvernance, l'approche entrepreneuriale, la prise en compte du genre et des changements climatiques sont des critères de sélection essentiels. La Fondation privilégie les approches à bénéfices multiples (sociaux, environnementaux, économiques...).

Date limite de candidature : prochain appel à projets lancé en décembre 2013.

Informations : www.fondationensemble.org

FONDATION GDF SUEZ

La Fondation GDF SUEZ soutient des projets associatifs qui s'inscrivent dans au moins l'un de ses programmes, dont trois concernent l'environnement :

- "énergies solidaires" : projets d'accès à l'énergie dans les pays en voie de développement et projets de réduction de la précarité énergétique ;
- "habiter demain" : initiatives concrètes favorisant un développement urbain éco-responsable, de préservation du patrimoine culturel et de réflexion sur la ville durable (initiatives d'éco-habitat et à caractère social et culturel).
- "biodiversité et climat" : projets de reforestation et de préservation d'espèces menacées.

Les actions présentées doivent s'inscrire dans la durée, être réalistes financièrement, mobilisatrices de bénévolat, réalisées dans un pays où le Groupe est implanté. Il est souhaitable que l'organisation ait au moins 3 ans d'existence.

Informations : www.fondation-gdfsuez.com

FONDATION GEORGES TRUFFAUT

La Fondation accompagne les actions d'intérêt général autour des rapports entre l'homme et le végétal et favorisant la biodiversité dans les lieux de vie. Elle soutient plus particulièrement les projets de réinsertion par le jardinage, à vocation pédagogique (considérant le jardin comme un lieu d'échange culturel, de partage intergénérationnel, d'éducation) et à vocation thérapeutique (considérant les végétaux et le jardinage comme vecteurs de mieux-être).

Informations : www.fondation-georges-truffaut.org

FONDATION JACQUES ROUGERIE – GÉNÉRATION ESPACE MER

Placée sous égide de l'Institut de France, la Fondation encourage l'éveil, la sensibilisation et l'action de tous, notamment des jeunes générations, à la préservation de l'environnement naturel. Pour 2013, trois prix récompenseront des innovations architecturales (design, ingénierie, urbanisme, culture artistique...) répondant aux enjeux environnementaux, industriels et technologiques majeurs, dans une perspective de développement durable. Les projets peuvent être présentés collectivement ou individuellement, dans les domaines de l'espace, de la mer ou de la montée des eaux.

Date limite de candidature : 28 mai 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : <http://fondationjacquesrougerie.fr>

FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES

La Fondation Nature et Découvertes soutient des actions de protection de la nature (préservation d'une espèce, de la biodiversité, aménagement d'un site naturel), d'éducation à la nature (projets pédagogiques demandant une participation active des enfants) et de sensibilisation des publics (campagnes de sensibilisation à la biodiversité). Les candidatures de projets dits "majeurs" (sollicitation d'une aide de 3 000 € à 10 000 €) sont examinées une fois par an. Les candidatures pour des projets "Coup de main" (sollicitation d'une aide ne dépassant pas 2 500 €) sont étudiées plusieurs fois par an.

Date limite de candidature : toute l'année pour les projets "Coup de main",
réunion du jury chaque année en mai pour les projets "majeurs".

Informations : www.fondation-natureetdecouvertes.com

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

En France métropolitaine, les aides de la Fondation Nicolas Hulot sont destinées aux projets menés dans un esprit de concertation et de mutualisation qui incitent un maximum d'acteurs à agir en faveur de l'environnement, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales. Les critères et thématiques privilégiés sont précisés sur son site Internet. Néanmoins, en 2013, pour la France métropolitaine, la Fondation concentre ses efforts sur l'essaimage des actions soutenues en cours (baromètre du développement durable, campagne Echo-Gestes pour le littoral, Ecolo Crèche, Flocon Vert des stations de montagne...).

Il n'y a donc pas d'appel à projets pour de nouvelles actions en 2013.

Date limite de candidature: pas de soutien en 2013; consulter le site Internet pour les candidatures en 2014.

Informations: www.fondation-nicolas-hulot.org

FONDATION PIERRE RABHI

La Fondation Pierre Rabhi œuvre pour la sécurité, la salubrité et l'autonomie alimentaires des populations, au Nord et au Sud par le soutien de projets d'agroécologie. Les projets doivent avoir pour objet:

- l'innovation, le développement et l'essaimage de modèles à taille humaine fondés sur l'agroécologie (une importance est notamment accordée à la transmission de savoir-faire et à la mise en réseau d'acteurs locaux débouchant sur l'autonomie alimentaire);
- la préservation et la régénération des milieux naturels et de la biodiversité, notamment par la promotion de techniques agricoles durables;
- la sensibilisation du public aux pratiques alternatives et sur les liens nature-alimentation-santé.

Informations: www.fondationpierrerabhi.org

FONDATION POWEO

La Fondation soutient des actions portées en Afrique, par des organismes français, pour développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie et permettre l'accès à l'énergie des populations africaines les plus démunies. Ses priorités vont aux projets qui renforcent les capacités locales et le développement économique et social à moyen terme, aux investissements énergétiques ayant un effet d'entraînement pour la lutte contre la pauvreté, aux innovations socio-économiques et technologiques dans ces domaines. Elle accorde une importance particulière aux impacts attendus sur les plans socio-économique et environnemental et sur la pérennité des actions.

Informations: www.fondation-poweo.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement soutient, en France et à l'étranger, des projets concourant au développement durable. Ses domaines d'intervention sont l'urgence humanitaire et l'aide au développement; le lien social et l'accompagnement vers l'emploi; la protection de l'environnement et de la biodiversité. Toute action soutenue est parrainée par un collaborateur du groupe Veolia.

Le parrain aide le porteur à formaliser son projet puis, une fois celui-ci sélectionné, il suit son évolution, l'utilisation des fonds et l'impact du projet.

Informations: www.fondation.veolia.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

"Prix du livre environnement"

À travers ce prix, la Fondation soutient, encourage et promeut les écrivains et les maisons d'édition (notamment associatives) qui concourent à la sensibilisation du grand public aux enjeux majeurs de la planète. Tout ouvrage paru (ou à paraître) entre mai 2012 et juin 2013, en langue française, avec cet objectif est recevable.

Date limite de candidature: 30 avril 2013 (8e édition, reconduction annuelle).

Informations: www.prixdulivre.veolia.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

"Prix de la solidarité étudiante"

Ce prix vise à encourager la prise d'initiative et l'implication des étudiants au service de projets d'intérêt général. Il s'adresse aux associations d'étudiants poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur dans tous les pays où le groupe est présent. Le prix récompense les actions innovantes concourant au développement durable, et s'inscrivant dans un domaine d'intervention de la Fondation : aide au développement, lien social et accompagnement vers l'emploi ; protection de l'environnement et de la biodiversité. À un soutien financier sous forme de subvention est associé un soutien technique sous forme d'expertise, via le programme de mécénat de compétences qui implique des salariés du groupe.

Date limite de candidature: reconduction possible début 2014.

Informations: <http://fondation.veolia.com/fr>

FONDATION YVES ROCHER

Prix "Terres de Femmes"

À travers ce prix, la Fondation Yves Rocher récompense des femmes qui œuvrent quotidiennement dans une structure à but non lucratif, en faveur de l'environnement. Concrètes et déjà engagées, les actions soutenues doivent contribuer à la sauvegarde de la nature et à l'amélioration de l'environnement.

Date limite de candidature: 30 septembre 2013.

Informations: www.yves-rocher-fondation.org

FONDS DE DOTATION BRIE PICARDIE INITIATIVES

Ce Fonds de dotation est une émanation du Crédit Agricole Brie Picardie qui a voulu se doter d'un outil d'aide aux porteurs de projet sur son territoire. Brie Picardie Initiatives privilégie les projets empreints des valeurs d'humanisme et de solidarité dans trois domaines d'action parmi lesquels le développement durable. Un soutien peut être apporté aux projets garantissant un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Une attention particulière est portée aux actions valorisant les richesses naturelles et végétales de la Picardie.

Informations: 03 22 53 34 00 / jean-michel.pelaprat@ca-briepicardie.fr

LES AMIS DE LA TERRE

"Agir pour un monde soutenable"

"Changements climatiques, épuisement des ressources, pollutions, surproductions de déchets, accroissement des inégalités, etc. Nos modes de production et de consommation menacent l'équilibre de la planète". C'est pour montrer qu'il est possible de bien vivre en consommant moins, que Les Amis de la Terre ont lancé cet appel à candidatures en 2013. Il s'agit d'encourager des initiatives locales en France ayant un impact positif sur les ressources naturelles dans les pays du Sud. Les projets retenus sensibilisent les citoyens sur le lien entre la surconsommation et le gaspillage dans les pays du Nord et le pillage des ressources dans les pays du Sud.

Date limite de candidature: 15 février 2013 (reconduction de l'appel à l'étude pour 2014).

Informations: www.amisdelaterre.org

MONDADORI FRANCE

"Prix des femmes pour le développement durable"

L'objectif est de soutenir des femmes qui œuvrent au quotidien en faveur du développement durable à travers une association, dans trois catégories : protection de l'environnement, engagement social, économie durable.

Date limite de candidature : 30 juin 2013.

Informations : www.mondadorisengage.fr

PRIX SUEZ ENVIRONNEMENT

Le Prix Suez environnement - Institut de France récompense des projets et des innovations qui contribuent à développer les services de l'eau, de l'assainissement et la gestion des déchets dans les pays en développement. Le jury étudiera en priorité les projets permettant l'intégration, l'appropriation et la participation des populations locales, applicables en milieu urbain ou péri-urbain.

Date limite de candidature : ce prix se tient tous les deux ans. Pour l'édition 2013-2014, l'appel à candidatures sera lancé courant 2013.

Informations: www.prix-initiatives.com

VOYAGES SNCF.COM

Trophées du tourisme responsable

L'objectif de ces Trophées est d'encourager le tourisme responsable, c'est-à-dire un tourisme qui participe au développement des populations tout en respectant l'environnement. Le tourisme responsable regroupe l'écotourisme, le tourisme solidaire, le tourisme équitable, le tourisme durable. Ce concours consiste à fédérer les acteurs de la profession autour des valeurs du tourisme responsable, faire connaître et promouvoir ce type de tourisme auprès des professionnels du secteur, des médias et du grand public. Il est ouvert aux associations qui doivent présenter des actions, des produits et/ou des services relatifs à des initiatives touristiques existantes et d'ores et déjà réalisées.

Date limite de candidature: date non connue à la parution du guide (reconduction possible en 2014).

Informations: <http://voyage-responsable.voyages-sncf.com>

IV. FEMMES

FONDATION DE FRANCE

"Allez les filles"

La Fondation de France lance chaque année un appel à projets encourageant la pratique régulière d'une activité sportive chez les adolescentes, "Allez les filles !" concerne les actions destinées aux jeunes filles de 12 à 25 ans vivant en territoires urbains ou ruraux sensibles.

Date limite de candidature: 29 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Genre et VIH"

La Fondation de France soutient les projets associatifs ou d'équipes médico-sociales avec les objectifs suivants :

- responsabiliser les hommes dans la lutte contre le sida et le recours au dépistage et aux soins ;
- prendre en compte les problèmes sanitaires des femmes et des hommes vivant avec le VIH ;
- répondre aux violences faites aux femmes par la prévention, y compris envers les auteurs de violences ;
- intégrer la question du VIH dans les services de santé et le planning familial ;
- prendre en compte la pression sociale à la maternité en vue de réduire les risques ;
- renforcer les capacités des femmes et la connaissance de leurs droits ;
- renforcer les capacités des porteurs de projets sur la question du genre (formation, évaluation, capitalisation de bonnes pratiques...).

Date limite de candidature: 31 mai 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION ELLE

La Fondation Elle accompagne l'évolution et l'émancipation des femmes dans la société par le soutien de projets :

- privilégiant une approche globale des questions d'éducation à l'école et à l'université ;
- de formation d'enseignantes ;
- qui renforcent l'autonomie des mères par l'éducation non formelle, la formation professionnelle et l'insertion sociale ;
- de création de circuits et supports d'information (journaux, radios communautaires) en faveur des femmes.

Informations: www.ellefondation.net

FONDATION L'OCCITANE

"Développement et renfort d'actions génératrices de revenus des femmes au Burkina Faso"

Cet appel à projet en partenariat avec la Maison de l'entreprise du Burkina Faso s'adresse à tout projet exemplaire dont l'objectif est de renforcer les capacités des femmes burkinabés pour créer, développer ou renforcer leur activité génératrice de revenus. Il est à noter que les membres de l'association sont des femmes burkinabés qui doivent savoir écrire et parler français.

Date limite de candidature: 15 mai 2013 ((reconduction possible en 2014).

Informations: www.fondation.loccitane.com

FONDATION ORANGE

La Fondation Orange soutient des actions favorisant la scolarisation et le maintien des filles à l'école dans les pays en développement : sensibilisation des communautés locales, aménagement d'horaires préparant les filles aux rythmes scolaires plutôt qu'aux rythmes ménagers, construction d'écoles en milieu rural avec aménagements adaptés (pour limiter les corvées d'eau souvent dévolues aux filles, sécuriser leurs trajets scolaires...), formations d'enseignant(e)s... Les projets structurants et s'inscrivant dans la durée sont privilégiés. Les actions doivent se dérouler dans les pays où le groupe France Télécom est présent et où une filiale du groupe peut suivre leur développement.

Informations : www.fondationorange.com/education-des-filles-dans-les-pays

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici soutient toute action favorisant l'insertion sociale et professionnelle des femmes par l'éducation, la formation ou la participation à des projets professionnels. Action sociale, insertion professionnelle et droit des femmes (santé, lutte contre les violences...) sont ses priorités.

Informations : www.fondation-raja-marcovici.com

FONDATION YVES ROCHER

Prix "Terres de Femmes"

À travers ce prix, la Fondation Yves Rocher récompense des femmes qui œuvrent quotidiennement dans une structure à but non lucratif, en faveur de l'environnement. Concrètes et déjà engagées, les actions soutenues doivent contribuer à la sauvegarde de la nature et à l'amélioration de l'environnement.

Date limite de candidature : 30 septembre 2013.

Informations : www.yves-rocher-fondation.org

MONDADORI FRANCE

"Prix des femmes pour le développement durable"

L'objectif est de soutenir des femmes qui œuvrent au quotidien en faveur du développement durable à travers une association, dans trois catégories : protection de l'environnement, engagement social, économie durable.

Date limite de candidature : 30 juin 2013.

Informations : www.mondadorisengage.fr

V. HANDICAP

CHORUM - EG'ART

"Prix Arts visuels & Handicap"

Organisé avec l'association Eg'Art, le Prix Chorum "Arts visuels & Handicap" est ouvert à tous les créateurs d'arts visuels (peinture, dessin, photographie) à titre individuel ou via une structure médico-sociale, sanitaire ou associative. Pour être retenus, les créateurs, débutants ou confirmés, doivent répondre aux critères suivants : faire preuve de talent en arts visuels ; être en situation de handicap mental ou psychique ; avoir une pratique artistique régulière ; souhaiter faire connaître son œuvre.

Date limite de candidature : 18 septembre 2013.

Informations : <http://cides.chorum.fr> - art-handicap@chorum.fr

FONDATION A. ET P. SOMMER

"Prix 2014 des fermes de la différence"

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer, a pour mission d'améliorer la relation entre l'homme et l'animal, avec une visée sociale, éducative ou thérapeutique. À l'occasion du salon de l'agriculture, en partenariat avec la Bergerie Nationale, elle a lancé un prix de 10 000 euros pour des structures à but non lucratif proposant aux personnes en situation de handicap des activités avec des animaux (fermes pédagogiques, établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, hors ESAT). Sont éligibles les actions pérennes, favorisant l'acquisition de compétences des personnes accueillies. Le contenu pédagogique des activités et le matériel doivent être adaptés et privilégier la connaissance, le bien-être, et le respect des animaux.

Date limite de candidature : 1^{er} octobre 2013.

Informations : www.fondation-apsommer.org/fr

FONDATION AG2R LA MONDIALE PICARDIE

"Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale"

Les conseils régionaux d'action sociale de l'AG2R organisent chaque année ces Trophées sur leurs territoires respectifs. Il s'agit de récompenser des actions associatives originales qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes les plus fragiles, qu'elles soient âgées et /ou handicapées, ou en difficulté sociale. En 2013, plusieurs prix récompenseront des actions concrètes et innovantes dans différents domaines : intergénérationnel, lien social, lutte contre l'isolement, maintien à domicile et services de proximité, soutien des aidants, nouvelles technologies, animation en établissement, etc.

Date limite de candidature : 30 juin 2013 en Picardie.

Informations : www.ag2rlamondiale.fr

Contact en Picardie : 03 22 82 09 90.

FONDATION DE FRANCE

"Vie sociale et citoyenne des personnes handicapées"

La Fondation de France reconduit cet appel à projets chaque année afin de soutenir des initiatives qui contribuent à changer le regard de la société envers les personnes handicapées et qui favorisent l'égalité des droits et des chances. La sélection se fait suivant deux axes travail : "accès de tous à tout" et "vie affective, sexuelle et parentalité".

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION GEODIS

"Prix Guy Crescent"

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Geodis encourage l'entrepreneuriat et l'initiative des personnes handicapées afin de développer leur autonomie et leur ambition, souvent freinées par leur situation. Elle les soutient au moyen de prix, appelés Prix Guy Crescent, qui ont pour but d'initier ou de renforcer une action faisant par ailleurs l'objet d'un accompagnement approprié. Les prix sont ouverts à des personnes handicapées et à des organismes à but non lucratif dont les projets sont portés par des personnes handicapées.

Date limite de candidature: 15 mars 2013 (1^{re} session - 2 sessions chaque année).

Informations: www.fondationgeodis.org

FONDATION MAAF ASSURANCES

La Fondation MAAF Assurances apporte son soutien aux recherches ou projets innovants d'intérêt collectif qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap d'origine traumatique. Elle est composée d'un comité d'experts pluridisciplinaires, qui examine les différents projets qui lui sont soumis.

Informations: www.maaf.fr, rubriques "Groupe maaf", "La Fondation"

FONDATION ORANGE

"Autisme"

Depuis 1991, la Fondation Orange soutient la cause de l'autisme à travers un appel à projet pour le financement de bourses de recherche ou de projets collaboratifs.

La fondation s'attache au sérieux de la recherche avec une priorité pour les projets pilotes, transversaux, en lien avec un laboratoire universitaire expérimenté dans le domaine de l'autisme.

Toute recherche contribuant à faire avancer la connaissance sur l'autisme, est éligible, quel que soit son thème (santé, aspects sensoriels, qualité de vie, nouvelles technologies, sciences de l'éducation, sciences sociales, prise en charge des adultes, etc.).

Date limite de candidature: 2 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.fondationorange.com

FONDATION OTIS

La Fondation Otis s'engage en faveur des enfants polyhandicapés dans trois domaines principaux: la balnéothérapie, l'extension et l'aménagement de bâtiments et l'équipement informatique. Le comité de sélection se réunit au minimum trois fois par an pour analyser les demandes de subventions qui ont préalablement fait l'objet d'une étude et d'une visite aux associations concernées. Tout projet favorisant l'insertion d'enfants polyhandicapés est susceptible d'être étudié.

Informations: www.otis.com

FONDATION PRÉVADIÈS

La Fondation Prévadiès (Harmonie mutuelle depuis janvier 2013) accompagne les associations dans leurs projets de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge ou à la maladie (dans les départements concernés par l'activité de la mutuelle). Les demandes de soutien peuvent être déposées tout au long de l'année ou dans le cadre d'appels à projets lancés chaque année.

Informations: www.fondation.prevadies.fr

FONDATION RÉUNICA

La Fondation Réunica Prévoyance soutient des projets culturels dont l'objectif est de venir en aide aux personnes touchées par la maladie ou le handicap. Elle lance chaque année un appel à candidatures sur une thématique précise, et tous les deux ans le prix "Étoile et Culture" (le prix 2012 concernait l'autisme). Pour être recevables, les projets doivent venir en aide à des personnes touchées par la maladie ou le handicap, qu'il soit physique ou social, leur apporter du mieux-être par la pratique d'une activité artistique ou éducative, se réaliser en France avec une dimension participative.

Date limite de candidature: calendrier 2013 non défini à la date de publication du guide.

Informations: www.fondationreunica.com

FONDS HANDICAP & SOCIÉTÉ

La Mutuelle Intégrance a créé le Fonds Handicap & Société en 2010 avec pour ambition de partager son expertise de la question du handicap aux partenaires souhaitant agir de façon pérenne pour l'évolution de la place de la personne handicapée dans la société. Ce Fonds permet le soutien de projets associatifs s'inscrivant dans le cadre de sa mission : faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées ou en perte d'autonomie, participer à leur bonne intégration, proposer des pistes de réflexion pour l'accès aux soins, favoriser la recherche médicale.

Date limite de candidature: 3 mois avant la date de mise en place du projet (pas de réunion du jury en juillet et août).

Informations: www.fondshs.fr

KLESIA

Prix "Accompagnement Handicap"

Créé en 2008, le prix Klesia (anciennement Prix D&O) associe l'ensemble des institutions de retraite et de prévoyance de Klesia pour soutenir des initiatives associatives à destination des personnes en perte d'autonomie, handicapées ou âgées. Les projets doivent apporter un mieux-être effectif aux personnes en situation de handicap et favoriser le lien social ou les relations intergénérationnelles. En 2013, une attention particulière sera portée aux initiatives dans le champ de l'aide aux aidants. Quatre porteurs de projets seront distingués par des prix de valeurs différentes en juin 2013 :

- Prix Innovation : projet le plus innovant ;
- Prix Perspectives : projet en cours de lancement ou de réalisation présentant des perspectives prometteuses et/ou dont les premiers résultats ont été salués par le jury ;
- Prix Emploi : initiative en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Prix d'Honneur : meilleure initiative.

Date limite de candidature: 25 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.klesia.fr

MUTUELLE DU TRÉSOR

"Prix de la solidarité"

Le Prix de la solidarité est destiné à distinguer des initiatives innovantes dans le domaine de l'accompagnement social des personnes en situation de handicap ou dépendantes.

En 2013, le jury privilégiera les projets originaux et d'intérêt pour le domaine de l'animation, de la lutte contre la solitude et l'isolement psychique ou physique, à domicile ou en établissement.

Date limite de candidature: 30 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.mutuelledutresor.fr / www.mut-mai.fr

VI. INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

BOUTIQUES DE GESTION (BGE)

Concours "Talents de la création d'entreprise"

BGE (Réseau associatif d'appui à la création d'entreprise) a créé le concours Talents pour valoriser l'entrepreneuriat. Il récompense chaque année plus d'une dizaine d'entreprises, associations et autres structures de l'économie sociale. Les critères pour concourir : avoir créé son activité entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 mars 2013 en étant accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise dans le montage de son projet.

En Picardie, les candidats concourent dans 6 catégories : artisanat, commerce, dynamiques rurales, services, innovation technique et technologique, économie sociale. Les lauréats régionaux concourent ensuite pour un prix national

Date limite de candidature : 30 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.concours-talents.com

Contact : BGE Somme / 03 22 72 04 03 / m.coquart@bgesomme.com

FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE DE PICARDIE

"Apprendre, travailler et vivre en Picardie"

La Fondation soutient des associations qui répondent à des problématiques propres au territoire picard. Avec pour axe transversal la mobilité, qui est inhérente au territoire picard, la Fondation a défini 3 axes de soutien :

- "Bouger et apprendre" : projets innovants d'apprentissage, d'insertion, de mobilité culturelle, sociale, géographique, de lutte contre l'illettrisme ;
- "Entreprendre pour travailler" : initiatives apportant des réponses nouvelles aux problèmes d'emploi et d'insertion, notamment en direction des quartiers défavorisés ;
- "Vivre chez soi" : action favorisant des logements et services adaptés aux personnes âgées, malades ou handicapées répondant aux questions démographiques et sanitaires actuelles.

Informations : nicolas.delnatte@picardie.caisse-epargne.fr / 03 22 50 51 22

FONDATION ABBÉ PIERRE

"SOS Taudis - Expérimentation"

Dans la continuité du programme "SOS Taudis" 2007-2011, la Fondation Abbé Pierre (FAP) a lancé un nouvel appel pour 2012-2015. Il s'agit de soutenir des solutions nouvelles de lutte contre l'habitat indigne : actions de formation et /ou de sensibilisation visant un public divers (élus, ménages, intervenants sociaux...); actions impliquant la société civile; expérimentation d'outils pour réaliser ou financer des travaux, faciliter le repérage...; construction d'un partenariat avec des acteurs (santé mentale, aides à domicile...); etc. La FAP privilégie des actions innovantes, expérimentales qui interpellent, visant à traiter des situations et des problèmes peu, mal, voir non pris en considération par les pouvoirs publics. Les projets soutenus peuvent se dérouler jusque fin 2016

Date limite de candidature : décembre 2015 (possible clôture anticipée chaque année en septembre).

Informations : www.fondation-abbe-pierre.fr

FONDATION AGIR SA VIE

La Fondation Agir sa vie s'est fixée pour mission de soutenir des projets novateurs qui aident des personnes en situation d'exclusion, de grande difficulté matérielle ou de détresse morale, à devenir ou redevenir acteurs de leur propre vie familiale, sociale, professionnelle.

Dates limites de candidature : 31 mars et 30 septembre (chaque année).

Informations : <http://agirsavie.free.fr>

FONDATION DEXIA FRANCE

La Fondation Dexia soutient les jeunes en recherche d'emploi suivis par les Missions locales afin qu'ils s'expriment dans les villes et les quartiers dans le cadre d'actions de solidarité, de citoyenneté et culturelles. Seules les missions locales et leurs animations régionales sont habilitées à participer et à présenter un projet à la Fondation, dans le cadre de ses "appels à projets citoyens" ou en contactant la Fondation.

Date limite de candidature : pas d'appel à projet en cours à la date de publication du guide, contacter la Fondation via le site Internet.

Informations : www.fondationdexiacreditlocal.org

FONDATION EIFFAGE

La Fondation a été créée pour soutenir des associations œuvrant sur le terrain en faveur de l'intégration professionnelle, quel que soit le handicap rencontré (physique, difficulté d'accès à l'emploi, milieu défavorisé, etc.), et de l'environnement. Les projets doivent être proposés à la Fondation par les collaborateurs ou les retraités d'Eiffage engagés bénévolement dans les associations concernées.

Informations : www.eiffage.com/cms/fondation

FONDATION FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

La Fondation Financière de l'Échiquier a vocation à soutenir les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle soutient le développement de projets innovants d'insertion par l'activité économique, l'éducation et la formation en France. Les demandes de soutien doivent concerner des dépenses d'investissement.

Informations : www.fondation-echiquier.fr

FONDATION DE FRANCE

"Habitat, développement social et territoires"

Cet appel à projets concerne les initiatives favorisant l'accès et le maintien des ménages défavorisés dans un logement stable. Les actions retenues doivent privilégier la diversité de l'habitat dans les territoires urbains comme ruraux et encourager les solidarités de proximité par la participation durable des habitants à l'aménagement de leurs espaces communs de vie.

Dates limites de candidature : 22 mars et 18 septembre 2013.

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Territoires et emploi: pour des dynamiques innovantes et solidaires"

Cet appel à projets concerne les initiatives collectives ancrées dans les territoires, qui contribuent à diminuer les inégalités sociales et territoriales grâce à de nouvelles réponses alliant social, économique et création d'emplois.

Dates limites de candidature: 2 avril et 10 septembre 2013.

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

"Réveillons de la solidarité"

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France lance chaque année un appel à projets pour soutenir l'organisation de réveillons solidaires conçus par et pour des personnes en difficulté et isolées. Ces "réveillons de la solidarité" doivent favoriser les échanges entre des populations qui ne se côtoient pas forcément et qui contribuent à mieux vivre ensemble dans un quartier, un village...

Date limite de candidature: 16 septembre 2013.

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Fonds national en faveur de l'insertion par le patrimoine

Parallèlement à sa mission de sauvegarde du patrimoine, et consciente que le patrimoine constitue un excellent support pour mener à bien des actions d'insertion sociale et professionnelle en direction de publics en difficulté, la Fondation soutient les projets de sauvegarde et/ou de valorisation du patrimoine réalisés exclusivement dans le cadre de chantiers d'insertion de publics en difficulté (jeunes chômeurs, chômeurs de longue durée, personnes sous main de justice...). Les chantiers de jeunes bénévoles ne sont pas éligibles aux interventions du fonds

Dates limites de candidature: réunions de comité de sélection national (après instruction régionale) les 28 mars, 27 juin, 2 octobre, 4 décembre 2013.

Informations: www.fondation-patrimoine.org

FONDATION GROUPE ADECCO

La Fondation a vocation à favoriser la réussite professionnelle de tous, pour que chacun exprime au quotidien son talent et ses aspirations, que ce soit à l'école ou dans l'emploi. Pour contribuer à l'égalité des chances face à l'emploi, elle s'engage dans 3 programmes: donner les clés de la réussite scolaire; agir pour l'orientation et la découverte professionnelle; favoriser l'insertion professionnelle. Dans ce cadre, elle lance chaque année une nouvelle campagne d'appels à projets.

Dates limites de candidature: campagne 2013 non lancée à la date de publication du guide.

Informations: www.groupe-adecco-france.fr

FONDATION GROUPE ADECCO

Mécénat de compétences

Dans le cadre de la responsabilité sociale qui lui incombe, le Groupe Adecco encourage l'implication de ses collaborateurs dans des actions citoyennes. À travers le programme "Engagés et solidaires", les collaborateurs du groupe mettent à disposition leurs compétences au bénéfice d'actions d'intérêt général répondant à la mission de contribution à l'égalité des chances dans l'emploi que s'est fixée la Fondation.

Informations: www.groupe-adecco-france.fr

FONDATION GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER

La Fondation Groupe Chèque Déjeuner soutient les initiatives innovantes qui, par la création et la pérennisation de l'emploi, contribuent à la lutte contre l'exclusion en France.

Date limite de candidature : réunion du comité exécutif 3 fois par an.

Informations : www.fondation-groupe-cheque-dejeuner.com

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

La Fondation Veolia Environnement apporte son appui dans le domaine de l'insertion professionnelle en soutenant les projets qui accompagnent, forment et réinsèrent par l'activité économique des personnes en difficulté, éloignées de l'emploi. La sortie vers un emploi durable étant un objectif prioritaire, la Fondation encourage la création de "passerelles" entre les personnes en insertion et les collaborateurs du Groupe.

Informations : www.fondation.veolia.com

FONDATION VINCI POUR LA CITE

La Fondation a pour but d'agir contre l'exclusion en soutenant des projets d'accompagnement vers l'emploi de ceux qui en sont exclus et qui permettent le développement des solidarités dans la cité. Les demandes doivent être transmises à la Fondation par un collaborateur Vinci : aucun dossier directement transmis par les associations n'est étudié. Les projets retenus bénéficient d'une aide financière et d'un accompagnement par un collaborateur du groupe.

Informations : www.fondation-vinci.com

VII. MOINS DE 30 ANS & ÉTUDIANTS

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

"Culture-ActionS"

"Culture-ActionS" est un dispositif de soutien aux initiatives étudiantes. Les étudiants peuvent présenter un projet dans les domaines culturels, de l'engagement (citoyenneté, solidarité, environnement...) ou de l'animation des campus (résidences, cafétérias). Sur Amiens, les conditions sont les suivantes : être étudiant ou une association d'étudiants dans l'enseignement supérieur, ne pas présenter un projet relevant du cursus universitaire ou déjà réalisé, avoir des retombées sur le monde étudiant et au moins un cofinancement privé ou public.

Dates limite de candidature : 22 février et 12 avril 2013 (reconduction annuelle).

Le CROUS d'Amiens organise chaque année deux commissions à ces périodes.

Informations : www.crous-amiens.fr, rubrique "Culture" / 03 22 71 24 06

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

"Puls'Action"

Initié par le Conseil Régional de Picardie, Puls'Action est un dispositif destiné à aider à mettre en place un projet à titre individuel ou collectif. Seules conditions : être âgé(e) de 16 à 28 ans et résider en Picardie. Qu'il s'agisse d'une action culturelle, sportive, environnementale, scientifique, d'innovation technologique ou de solidarité : toutes les actions sont soumises à un "Comité d'accompagnement" qui évalue notamment l'équilibre du budget, l'apport personnel, l'intérêt de l'action pour les jeunes picards et les démarches entreprises. La commission se réunit quatre fois par an. L'aide financière allouée peut aller de 300 à 4600 euros.

Dates limites de candidature : 15 janvier, 20 mars, 20 avril, 20 septembre 2013.

Informations : <http://cursus.picardie.fr> - 03 22 97 19 01 / 03 22 97 38 04 / crj@cr-picardie.fr

CRÉDIT MUTUEL

"Concours Jeunes qui osent"

Ce concours est ouvert à toute personne, physique ou morale, cliente ou non des Caisses de Crédit Mutuel, âgée de 16 à 25 ans ayant un projet concret, véhiculant des valeurs solidaires qui leur donnent la possibilité de s'investir dans une expérience nouvelle et de la partager.

Date limite de candidature : 12 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.creditmutuel.fr, rubrique "jeunes"

ENVIE D'AGIR

"Défi jeunes"

Le "Défi jeunes" est un programme destiné aux jeunes de 18 à 30 ans pour les aider méthodologiquement et financièrement dans l'élaboration de projets innovants, contribuant à la réalisation d'un défi, ou à l'insertion professionnelle. Sont éligibles les projets de création artistique, d'organisation de manifestations culturelles, de création d'activité économique, d'animation locale, de solidarité... La recherche de partenaires est une condition de participation essentielle pour s'inscrire dans ce dispositif qui entend favoriser la culture de l'initiative et l'autonomie des jeunes.

Informations : www.enviedagir.jeunes.gouv.fr

Correspondant en Picardie : 03 22 33 89 37 / marie.hoel-landard@drjscs.gouv.fr

FAMILLES RURALES & CRÉDIT MUTUEL

"Trophées J-Pass"

Les Trophées J-Pass sont ouverts aux jeunes de 12 à 25 ans, ayant un projet collectif (au moins 2 porteurs de projet impliqués dans sa réalisation) dans l'un des domaines suivants : environnement, santé et bien-être, solidarité et citoyenneté, arts et culture. Les projets doivent avoir un impact local sur le territoire de vie des jeunes. Des prix pouvant aller jusqu'à 3000 euros (pour 2013) sont accordés aux initiatives retenues par le jury.

Date limite de candidature : 15 mars 2013 (prochaine session : mars 2014).

Informations : www.jpass.fr

Familles rurales de la Somme : 03 22 71 13 90

FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE

"Prix spécial associations étudiantes"

La Fondation Auchan lance annuellement le "Prix spécial associations étudiantes". Il récompense des actions de solidarité innovantes initiées par des étudiants, menées auprès de jeunes en difficulté ou issus de quartiers sensibles. Les projets doivent s'inscrire dans l'un des domaines d'intervention de la Fondation (animation et aide aux devoirs dans les quartiers, création d'activité et d'emploi, éducation, prévention de la santé des jeunes notamment par l'alimentation).

Date limite de candidature: 18 janvier 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondation-auchan.fr

FONDATION STERIA

"Bourse 2013"

La Fondation Steria-Institut de France a créé une bourse vouée à soutenir les projets étudiants mettant les technologies de l'information au service des personnes en difficulté. Les associations d'étudiants en école d'ingénieur et de commerce ou d'universités pour l'année 2012-2013, peuvent présenter leur projet. Lutte contre l'exclusion ou l'illettrisme, réduction de la fracture numérique, aide aux seniors, aux enfants malades, aux personnes handicapées, protection de l'environnement... : l'objectif est d'aider les étudiants à être acteurs de projets solidaires en approfondissant des enseignements reçus, avec des parrains bénévoles de Steria.

Date limite de candidature: 12 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.fondationsteria.org

FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT

"Prix de la solidarité étudiante"

Ce prix créé en lien avec le Campus Veolia Environnement vise à encourager la prise d'initiative et l'implication des étudiants au service de projets d'intérêt général. Il s'adresse aux associations d'étudiants dans tous les pays où le groupe est présent. Le prix récompense les actions innovantes concourant au développement durable, et s'inscrivant dans l'un des trois domaines d'intervention de la Fondation: aide au développement, lien social et accompagnement vers l'emploi, protection de l'environnement et de la biodiversité. À un soutien financier sous forme de subvention est associé un soutien technique sous forme d'expertise, via le programme de mécénat de compétences qui implique des salariés du groupe.

Date limite de candidature: fin avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: <http://fondation.veolia.com/fr>

VILLE D'AMIENS – SERVICE JEUNESSE

"Initiatives jeunes"

Le dispositif FIJA (Fonds Initiatives Jeunes Amiénois) vise à encourager les initiatives de jeunes amiénois qu'ils soient fondés ou non en association, par des aides sous forme de "bourses initiatives". Les projets doivent avoir un impact local national et/ou international et une utilité d'intérêt général. Le dispositif entend favoriser la mixité sous toutes ses formes et l'engagement des jeunes dans la vie locale.

Informations: <http://amiens.fr/jeunesse> / 03 22 97 12 75

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

"Mieux vivre en milieu rural"

La MSA accorde une attention particulière aux actions favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes en milieu rural, notamment à travers l'appel à projets "Mieux vivre en milieu rural" lancé en 2000. Il est destiné à soutenir les initiatives de groupes de trois jeunes minimum, âgés de 13 à 22 ans, résidant en milieu rural ou étant affiliés à la MSA. Les projets peuvent porter sur 4 domaines : culture et arts, solidarité et citoyenneté, santé et activités physiques et sportives, démarches innovantes. Une présélection se fait au niveau départemental. À l'échelle nationale, une remise des prix a lieu pendant le Salon International de l'agriculture à Paris.

Date limite de candidature : 30 septembre 2013.

informations : www.msa.fr, rubrique "La MSA et les jeunes"

Correspondante en Picardie : 03 22 82 62 87 / gentil.florence@picardie.msa.fr

SANTÉ SUD-SANOFI ESPOIR

"Tremplins Jeunes Solidarité Santé"

L'ONG Santé Sud et la Fondation Sanofi Espoir ont lancé pour la seconde année en 2012 un appel à projets pour les associations d'étudiants dont les actions répondent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) liés à la santé. Le but est d'encourager la qualité et la pérennité des projets développés par des associations d'étudiants dans ce domaine.

Date limite de dépôt des dossiers : octobre 2012 (reconduction prévue pour fin 2013, sous réserve).

Informations : www.santesud.org

UNION EUROPÉENNE

"Jeunesse en Action" (PEJA)

Le PEJA est un programme de l'Union européenne accessible aux jeunes jusqu'à 30 ans et aux acteurs de jeunesse, notamment associatifs. L'objectif est d'encourager l'engagement des jeunes dans des initiatives locales, de développer les actions de volontariat et les échanges citoyens, par un soutien pédagogique et financier à des projets, hors cadre scolaire ou professionnel. Les actions peuvent être proposées par un groupe de jeunes d'un même pays ("Initiative de Jeunes nationale") ou par au moins deux groupes de pays différents ("Initiative de Jeunes transnationale").

Dates limites de candidature : 1^{er} mai 2013 pour les projets débutant entre le 1^{er} août 2013 et le 31 janvier 2014, 1^{er} octobre 2013 pour les projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014.

Informations : www.jeunesseenaction.fr

Correspondante en Picardie : 03 22 33 89 37 / marie.hoel-landard@drjscs.gouv.fr

UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE (UPJV)

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Ce Fonds est alimenté par une partie des droits d'inscription des étudiants. Chaque université a ses critères d'attribution. À l'UPJV, toute demande de soutien doit être faite par une association étudiante via le "dossier de demande de subvention commission FSDIE".

Les critères de sélection sont les suivants : être inscrit à l'UPJV, intérêt et ouverture au monde étudiant ; originalité du projet dans l'environnement étudiant, sérieux du projet ; recherche d'autres financements ; respect de la neutralité, de la laïcité et du pluralisme, des droits de l'Homme.

Pour les projets de conférences/débats, les conditions suivantes doivent être réunies : pluralité des associations étudiantes organisatrices ; organisation sur un site universitaire ; présence d'un représentant qualifié de la communauté universitaire désigné par l'UPJV.

Les demandes pour des actions à vocation humanitaire font l'objet d'une procédure particulière et sont étudiées une fois par an.

Dates limites de candidature indiquées sur le dossier remis par le Bureau de la vie étudiante. Informations : 03 22 82 72 37 / chantal.lebel@u-picardie.fr

VIII. SANTÉ

ARS

"Actions de Promotion et Prévention de la Santé 2013"

Chaque année, l'Agence régionale de santé (ARS) lance un appel à projet de promotion et /ou de prévention et/ou de protection de la santé, avec des axes de soutiens prioritaires annuellement définis en fonction des indicateurs de santé sur le territoire. Au regard des indicateurs et des déterminants de santé défavorables, des publics et des territoires prioritaires, l'ARS souhaite contribuer au financement de projets développés sur les thématiques suivantes en 2013 : cancer, prévention du suicide, conduites addictives, accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de précarité, prévention des risques de l'environnement sur la santé.

Date limite de candidature : 20 mars 2013 (consulter l'ARS début 2014 pour un prochain appel à projets).

Informations : www.ars.picardie.sante.fr

ARS - DRAC

"Culture / santé"

Dans le cadre de la convention interministérielle culture/santé, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie (DRAC) lancent un appel à projets culturels pour les établissements de santé et médico-sociaux de la région. Le dispositif repose sur un partenariat entre une structure culturelle à statut associatif ou un artiste et un établissement de santé ou médico-social. L'objectif est de développer des projets culturels à destination des personnes hospitalisées ou des personnes handicapées ou âgées. L'enjeu est de favoriser l'accès à la culture de ces personnes, isolées, empêchées ou en perte d'estime de soi par leur situation de santé.

Date limite de candidature : 30 avril 2013 (reconduction annuelle, sous réserve des priorités régionales).

Informations : www.ars.picardie.sante.fr

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

“Aidants 2013”

Depuis 2010, Crédit Agricole Assurances s’engage en finançant des projets associatifs en faveur des aidants familiaux ou bénévoles. L’accompagnement des personnes dépendantes par les aidants est un engagement nécessitant bien souvent un appui multidimensionnel. C’est pourquoi les projets retenus doivent répondre à au moins l’un des besoins identifiés : information, formation, répit, soutien psychologique, coordination des intervenants, conciliation vie professionnelle et vie privée.

Date limite de candidature : 29 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : www.etraidant.com

FONDATION DE FRANCE

“Soigner les conduites anorexiques et boulimiques”

Les troubles des conduites alimentaires touchent plus particulièrement des jeunes. La Fondation de France soutient les projets dont l’objet est d’améliorer l’accès aux soins, la prise en charge des jeunes malades et de leurs familles. Cet appel à projets concerne notamment des actions associatives vouées à améliorer l’écoute des familles et à renforcer leurs collaborations avec les équipes soignantes.

Dates limites de candidature : 22 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Lutter contre la douleur”

La Fondation de France s’attache à favoriser les changements de pratiques dans le domaine de la douleur, à l’hôpital comme au domicile. Cet appel à projets s’adresse notamment aux associations qui s’intéressent aux douleurs, souhaitent les étudier, les prévenir et les soulager. Ces associations doivent justifier de deux ans d’existence.

Dates limites de candidature : 29 avril 2013 et 6 septembre 2013.

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Aider l’entourage des consommateurs de produits psychoactifs”

Dans la continuité de son soutien aux projets de lutte contre la consommation de produits psychoactifs, la Fondation de France encourage plus particulièrement les initiatives qui prennent en compte le désarroi des familles et la situation de certains jeunes. Les projets recevables concernent l’accompagnement thérapeutique des personnes (familles et usagers) ou le renforcement des compétences des professionnels. Cet appel à projets destiné aux établissements médicaux peut aussi concerner certaines structures associatives telles que les maisons des adolescents, des espaces santé ou des organismes socio-éducatifs.

Date limite de candidature : 26 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Réduire le risque suicidaire chez les jeunes”

Cet appel à projets vise à améliorer la prise en charge et l'accès aux soins des jeunes en situation de vulnérabilité, d'améliorer la capacité des professionnels à “prendre soin” d'eux. Les jeunes géographiquement éloignés des services de soin sont prioritairement visés. Les professionnels des structures de soin, publiques ou privées participant au service public, qui interviennent ou veulent intervenir “hors leurs murs” auprès des jeunes sont éligibles à cet appel à projets.

Date limite de candidature: 22 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION DE FRANCE

“Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie”

La Fondation de France souhaite encourager des initiatives insuffisamment développées dans les pratiques des équipes concernées par la prise en charge de la douleur des nouveau-nés ou des enfants, ou confrontées à la souffrance, à la maladie grave ou à la mort d'enfants de tous âges. Cet appel à projets ouvert aux équipes médicales s'adresse aussi aux associations de parents, d'aide à domicile et de bénévoles qui accompagnent l'enfant et les familles. Ces associations doivent justifier de deux ans d'existence.

Dates limites de candidature: 29 mars et 6 septembre 2013.

Informations: www.fondationdefrance.org

FONDATION GROUPAMA POUR LA SANTÉ

La Fondation Groupama pour la Santé s'engage auprès des associations de personnes atteintes de maladies rares (maladies qui touchent moins d'une personne sur 2 000, selon la définition de l'OMS), en soutenant les projets visant à la diffusion de l'information et participant à la lutte contre l'isolement des personnes atteintes de maladies rares. Les projets doivent concerner des groupes de personnes atteintes de maladies rares, présenter un caractère innovant, si possible être modélisables pour d'autres pathologies, s'inscrire dans la durée, être d'envergure, avoir reçu un agrément formel du Président de l'association.

Dates limites de candidature: fin janvier, fin mars et fin septembre.

Informations: www.fondationgroupama.com / <http://mecenat.fondation-groupama.com>

FONDATION GROUPAMA POUR LA SANTÉ

Prix de l'insertion sociale pour les personnes atteintes de maladies rares

Afin d'enrichir sa mission de soutien associatif, la Fondation a lancé ce Prix pour soutenir des actions innovantes recréant du lien social pour les enfants ou les adultes isolés par la maladie, dans la vie privée (logement, communication, accès aux loisirs, aux transports, etc.) que professionnelle ou scolaire et études supérieures. Une attention est portée aux projets pouvant bénéficier à l'ensemble des malades de la pathologie concernée et susceptibles de modélisation pour d'autres pathologies. Les projets doivent être présentés par des associations inscrites à l'annuaire Orphanet (www.orpha.net). Les maladies rares sont celles qui touchent moins d'une personne sur 2 000 (selon la définition de l'OMS).

Dates limites de candidature: 31 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.fondationgroupama.com / <http://mecenat.fondation-groupama.com>

FONDATION MUSTELA

La Fondation Mustela encourage les travaux ou projets sur le développement de l'enfant et les relations avec son milieu. Soutenir la recherche en pédiatrie, mettre à disposition des professionnels de santé de l'enfance des supports de prévention en puériculture et en obstétrique, aider des associations œuvrant dans ce domaine, voilà la mission que la Fondation s'est fixée. Parallèlement au lancement annuel de différents prix, essentiellement destinés aux équipes pédiatriques et de recherche, la Fondation soutient des projets associatifs de terrain en France.

Informations : www.fondationmustela.com/fr/fondation-mustela.html

FONDATION NESTLÉ FRANCE

Concours des Nids d'Or

Ce concours est ouvert à tout acteur local sur le territoire Français développant la promotion de bonnes habitudes de vie en matière d'alimentation, de nutrition ou d'activité physique. Au plus proche des familles, les initiatives doivent être concrètes, exemplaires, modélisables et avoir été réalisées avant le 1er septembre 2013.

Date limite de candidature : 13 septembre 2013.

Informations : www.fondation.nestle.fr

FONDATION SANOFI ESPOIR

La Fondation soutient des projets qui contribuent à réduire les inégalités en santé sur la durée dans trois domaines : lutte contre les cancers de l'enfant, lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, accès aux soins des plus vulnérables. Pour être retenu, un projet doit répondre aux critères suivants :

- convergence, innovation et utilité sociale : projets répondant à des besoins en santé insuffisamment pris en compte envers les populations les plus démunies ;
- ancrage local : projets s'appuyant sur l'analyse des besoins locaux avec un potentiel d'autonomisation ;
- partenariat inclusif et pérennité : projets impliquant les acteurs et autorités de santé locaux, afin d'assurer les meilleures chances de pérennité et d'impact.

Informations : www.fondation-sanofi-espoir.com

FONDS DE DOTATION BRIE PICARDIE INITIATIVES

Ce Fonds de dotation est une émanation du Crédit Agricole Brie Picardie qui a voulu se doter d'un outil d'aide aux porteurs de projet sur son territoire. Brie Picardie Initiatives privilégie les projets empreints des valeurs d'humanisme et de solidarité dans trois domaines d'action parmi lesquels la santé et la lutte contre l'illettrisme. Peuvent être soutenus des projets en direction des grandes problématiques de santé publique : dépendance, prévention des maladies, éducation pour la santé... Une attention particulière est accordée aux actions associant comportement alimentaire et santé.

Informations : 03 22 53 34 00 / jean-michel.pelaprat@ca-briepicardie.fr

IX. SENIORS

CARSAT NORD-PICARDIE

Concours "retraite et bénévolat"

Depuis 2008, la Carsat Nord-Picardie (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) organise le Concours "retraite et bénévolat" pour mettre en valeur l'engagement bénévole dans la vie associative pendant la retraite. Chaque retraité bénévole est invité à envoyer une lettre décrivant ses motivations et activités au sein de l'association ainsi que la présentation d'une action réalisée ou en cours, ou d'un projet à venir. Les associations primées reçoivent une dotation financière et des chèques cadeaux sont réservés aux bénévoles candidats à l'occasion d'une cérémonie de clôture de fin d'année.

Date limite de candidature: reconduction annoncée en juin sur le site Internet de la Carsat (sous réserve).

Informations: www.carsat-nordpicardie.fr

FONDATION AG2R LA MONDIALE PICARDIE

"Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale"

Les conseils régionaux d'action sociale de l'AG2R organisent chaque année ces Trophées sur leurs territoires respectifs. Il s'agit de récompenser des actions associatives originales qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes les plus fragiles, qu'elles soient âgées et /ou handicapées, ou en difficulté sociale. En 2013, plusieurs prix récompenseront des actions concrètes et innovantes dans différents domaines: intergénérationnel, lien social, lutte contre l'isolement, maintien à domicile et services de proximité, soutien des aidants, nouvelles technologies, animation en établissements, etc.

Date limite de candidature: 30 juin 2013 en Picardie.

Informations: www.ag2rlamondiale.fr

Contact en Picardie: nathalie.dequen@ag2rlamondiale.fr

FONDATION AUDIENS GÉNÉRATIONS

La Fondation Audiens Générations soutient des initiatives favorisant les échanges et la transmission générationnelle dans les domaines de la culture, de la communication et des médias. Actions de solidarité, de transmission du savoir, de préservation du patrimoine ou manifestations artistiques, notamment auprès de publics fragilisés: chaque candidature devra intégrer un objectif intergénérationnel dans l'univers des médias, du spectacle ou de la communication.

Date limite de candidature: 30 avril 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.audiens.org

FONDATION AVIVA

“Favoriser l'autonomie et prévenir les risques liés à la dépendance par le maintien en activité des personnes âgées”

La Fondation Aviva soutient des initiatives associatives permettant aux personnes âgées de maintenir une activité physique à travers une démarche participative et active, afin de favoriser leur autonomie. Innovantes et potentiellement reproductibles, les initiatives présentées doivent : répondre concrètement, de façon pertinente et pérenne à un besoin ou un problème identifié sur le terrain ; prendre en compte les rythmes de vie des publics bénéficiaires ; évaluer les impacts pour faire ressortir le caractère préventif de l'action. Une attention est portée aux initiatives s'adressant à des bénéficiaires dont le risque d'isolement social est plus important.

Dates limites de candidature : 26 avril 2013 (reconduction possible).

Informations : www.aviva.fr, rubriques “Le Groupe Aviva”, “La Fondation”

FONDATION DE FRANCE

“Vivre ses choix, prendre des risques. Un droit pour les personnes âgées”

La Fondation de France soutient les initiatives concrètes qui questionnent, améliorent les pratiques et reconnaissent aux personnes âgées le droit de rester acteurs de leur vie. Ils doivent favoriser la concertation avec les familles autour des situations jugées à risque et permettre une plus grande liberté de parole des personnes âgées. Les démarches, collectives, doivent faire l'objet d'une analyse préalable et prévoir des modalités d'évaluation.

Dates limites de candidature : 13 avril 2013 et 20 août 2013.

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION PRÉVADIÈS

La Fondation Prévadiès (Harmonie mutuelle depuis janvier 2013) accompagne les associations dans leurs projets de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge ou à la maladie (dans les départements concernés par l'activité de la mutuelle). Les demandes de soutien peuvent être déposées tout au long de l'année ou dans le cadre d'appels à projets lancés chaque année.

Informations : www.fondation.prevadies.fr

FONDATION SFR

“Le numérique solidaire en faveur des personnes âgées”

L'appel à projets vise à soutenir des projets dans lesquels les nouvelles technologies favorisent le quotidien des personnes âgées. La Fondation est sensible aux actions permettant du lien social et des échanges entre générations, favorisant l'apprentissage de nouveaux usages et le maintien de l'autonomie grâce aux nouvelles technologies.

Date limite de candidature : appel à projets ouvert entre juin et septembre (jury en novembre).

Informations : www.sfr.com/fondation-sfr – numeriquesolidaire@sfr.com

IRCANTEC

“Partage de savoir-faire et cohabitation entre générations”

L'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec) poursuit pour la deuxième année sa politique de mécénat orientée vers la solidarité intergénérationnelle. Dans ce cadre, elle propose de soutenir des associations organisant des actions menées par des retraités au profit des jeunes. Les actions doivent concerner un des axes suivants : partage de savoir-faire entre générations et cohabitation intergénérationnelle (mise en relation d'étudiants ou de jeunes actifs avec des personnes âgées désirant proposant une chambre à leur domicile).

Date limite de candidature: 1^{er} mai 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations: www.ircantec.fr

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

“Trophées du Grand Âge et du Bien Vieillir”

Ce dispositif a pour objectif de faire connaître chaque année, dans le cadre d'une nuit de remise des Trophées, des initiatives destinées à faciliter la vie des personnes âgées et leur inclusion dans la vie sociale. Les initiatives peuvent concerner quatre domaines d'intervention : “bien vieillir chez soi et dans la cité”, “hébergement collectif et maisons de retraite”, “prévention pour soi ou les siens”, “santé et avancée en âge”.

Date limite de candidature: 15 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.trophees-du-grand-age.fr

X. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le financement de projets de solidarité internationale exige une étude approfondie des mécanismes d'intervention à l'étranger et programmes d'aides existants. Beaucoup d'appels à projets associatifs ayant trait à la solidarité internationale, portent sur des thématiques transversales (santé, environnement, éducation...): on les retrouve dans les différents chapitres de ce guide, notamment dans les rubriques environnement, enfance, femmes (prix Suez environnement, appel à projets "Genre et VIH", etc.).

Quelques appels à candidatures ont été listés ci-dessous à titre d'exemples. Pour approfondir la question et avoir connaissance des soutiens possibles (mécènes privés, Programme des nations unies pour le développement, ministère des Affaires Étrangères, dispositifs de soutien aux microprojets...) nous vous recommandons quelques sites Internet de réseaux régionaux de coopération internationale :

www.centraider.org

www.cercoop.org/-Financer-son-projet

www.lianescooperation.org

Ces réseaux sont au service de structures engagées dans des projets de coopération décentralisée et/ou de solidarité internationale. Bien que s'adressant en priorité aux associations de leurs régions, ils peuvent représenter une ressource utile pour l'ensemble des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

FONDATION ARTELIA

La Fondation Artelia soutient des actions à caractère humanitaire, plaçant la personne humaine et son environnement au cœur de leur projet. Elle attache une importance à l'utilité et à la pérennité des retombées humaines et environnementales des projets soutenus, et au service concret et exemplaire rendu à des personnes identifiées.

Date limite de candidature : 30 mars 2013. Consulter le site internet pour 2014.

Informations www.arteliagroup.com/fr

FONDATION L'OCCITANE

"Développement et renfort d'actions génératrices de revenus des femmes au Burkina Faso"

La Fondation agit depuis 2006 en direction des personnes déficientes visuelles dans le monde d'une part et pour l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso d'autre part. Cet appel à projet en partenariat avec la Maison de l'entreprise du Burkina Faso s'adresse à tout projet exemplaire d'intérêt général dont l'objectif est de renforcer les capacités des femmes burkinabés pour créer, développer ou renforcer leur activité génératrice de revenus. Il est à noter que les membres de l'association sont des femmes burkinabés qui doivent savoir écrire et parler français.

Date limite de candidature : 15 mai 2013 (reconduction possible en 2014).

Informations : www.fondation.loccitane.com

FONDATION MÉRIEUX

La Fondation Mérieux s'est donné pour mission de lutter contre les maladies infectieuses qui affectent les pays en développement notamment. Elle apporte son soutien à des ONG locales qui œuvrent pour la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'équipement, la rénovation ou la gestion de structures de santé et d'accueil communautaires et qui contribuent au développement d'initiatives locales permettant une bonne prise en charge des populations affectées par ces maladies, notamment les femmes et les enfants.

Informations: www.fondation-merieux.org

GLORIAMUNDI

La Fondation Gloriamundi soutient les petites associations à but humanitaire justifiant de deux ans d'existence en leur proposant de concevoir et de réaliser des supports de communication papier ou informatiques.

Informations: www.fondationgloriamundi.org

SEED FOUNDATION

La Fondation SEED œuvre pour la sécurité alimentaire dans les régions défavorisées en Afrique, en soutenant les projets encourageant les populations rurales pauvres à développer des activités agricoles et agroalimentaires rémunératrices, respectueuses de l'environnement et susceptible d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Ce soutien des familles paysannes africaines repose sur deux priorités: accroître et diversifier durablement la production agricole locale, améliorer les activités de stockage, de transformation et de commercialisation des produits locaux.

Date limite de candidature: pas d'appel en projets en cours à la date de publication du guide.

Informations: www.seed-foundation.org

FORIM

Programme d'appui en solidarité internationale

Dans le cadre du Programme d'appui aux projets des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM), le FORIM (Forum des organisations de solidarité internationale issues des Migrations) a lancé en 2013 un nouvel appel à projets à destination des OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration). Sont éligibles les projets se déroulant dans des pays définis par le FORIM, dans les domaines suivants: santé, éducation, eau, développement économique, rural et agricole ou social. Le recours à un opérateur d'appui labellisé (OPAP) du PRA/OSIM est obligatoire, pour pouvoir déposer un projet.

Date de clôture de l'appel à projets: 2 avril 2013. Consulter le site Internet du FORIM pour le calendrier 2014 ou pour avoir connaissance des appels à projets de solidarité internationale.

Informations: www.forim.net

XI. SPORT

AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT (APELS)

"Fais nous rêver"

En partenariat avec la Fondation GDF SUEZ et avec le soutien du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, l'APELS accompagne depuis 15 ans les bonnes pratiques éducatives et sociales s'appuyant sur le sport. L'appel à projets national "Fais nous rêver" permet de soutenir des actions locales d'insertion et d'éducation par le sport, pour leur apporter un soutien technique, financier et promotionnel.

Date limite de candidature: prochaine édition ouverte en octobre 2013.

Informations: www.apels.org - aapsecretariat@apels.org

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS

La Fondation du Sport Français - Henri Sérandour a pour mission de promouvoir l'innovation sociale par le sport; de valoriser les liens humains dont le sport offre un terrain privilégié. Elle soutient des porteurs de projets répondant à ses thématiques d'intervention: insertion sociale et professionnelle dans et par le sport, prévention de la santé par le sport, promotion du sport pour les personnes handicapées, prévention de la violence et des incivilités en milieu sportif, soutien aux sportifs de haut niveau à l'issue de leur carrière sportive.

Informations: <http://fondation.franceolympique.com>

FONDATION OXYLANE

Oxylane (anciennement Décathlon) est un réseau d'entreprises centrées sur les utilisateurs sportifs. Sa volonté est de rendre accessibles au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits du sport. Dans les pays où travaillent ses équipes, la Fondation vise l'intégration et l'éducation par le sport des personnes en situation de fragilité (jeunes de quartiers sensibles, personnes handicapées, isolées, enfants des rues etc.). Elle soutient exclusivement des projets présentés par les collaboratrices et collaborateurs du réseau Oxylane: aide à la construction d'un projet, rénovation et construction d'aires de sports, formation dans le sport (éducateurs sportifs), matériel sportif etc. Parallèlement, les associations à la recherche de volontaires peuvent présenter leur projet via un formulaire sur le site Internet Oxylane.

Informations: www.fondationoxylane.com

FONDATION D'ART OXYLANE

La Fondation d'art Oxylane a vocation à encourager des projets artistiques concernant le sport et cela à travers toutes disciplines artistiques. L'objectif est de mettre en lumière les liens entre l'art et le sport dans le but de rapprocher le plus grand monde à l'art contemporain. La fondation peut être mécène d'un projet artistique ou d'une exposition, tout en privilégiant les collaborations et partenariats actifs. Il est souhaitable de déposer un projet au moins trois mois avant sa réalisation, via la fiche à télécharger sur le site Internet de la Fondation.

Informations: www.fondation-art-oxylane.com

XII. MULTI - DOMAINES

AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (ANLCI)

"Illettrisme, grande cause nationale 2013"

Grâce au collectif de 64 associations "Agir ensemble contre l'illettrisme" fédérées par l'ANLCI, l'illettrisme a été reconnu grande cause nationale pour 2013. Dans ce cadre, les actions de lutte contre l'illettrisme et de sensibilisation à cette cause peuvent recevoir un label et bénéficier d'une communication relayée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), à l'échelle nationale. Pour bénéficier de ce relais et du label, les associations concernées peuvent se rapprocher de l'ANLCI ou de l'Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie (URLIP).

Informations: www.illettrisme2013.fr - www.anlci.gouv.fr - www.urlip.fr

Correspondante régionale de l'ANLCI: anne.boidin@picardie.pref.gouv.fr / 03 22 33 84 41

URLIP: urlip.ressources@sfr.fr / 03 22 92 85 85

BANQUE POPULAIRE DU NORD

"Club Sociétaires Initiatives"

Ce club regroupe des sociétaires bénévoles répartis entre le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et les Ardennes. Ils se réunissent 3 à 4 fois pour apporter le coup de pouce (de 500 à 1 500 euros) nécessaire à la naissance d'initiatives exemplaires, exclusivement locales, notamment les domaines suivants: culture et patrimoine régional, solidarité (handicap, intergénérationnel...), éducation, humanitaire, développement durable...

Informations: www.nord.banquepopulaire.fr, rubrique "Sociétariat"

CAISSE DES DÉPÔTS

Appel à projets sectoriel pour l'ESS

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) créé par la loi de finances rectificative n°2010-237 du 9 mars 2010 a réservé une enveloppe de 100 millions d'euros pour le financement de projets dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Sa gestion, confiée à la Caisse des dépôts, repose sur deux modes d'interventions:

- un cofinancement des investissements par le PIA et des partenaires nationaux ou régionaux;
- le financement direct de projets via un appel à projets sectoriels.

Cet appel à projets s'adresse aux structures de l'ESS avec pour secteurs retenus:

- habitat coopératif, auto-construction, éco-construction, auto réhabilitation accompagnée;
- services de santé ou sociaux;
- mobilité durable;
- numérique.

Les critères de sélection sont nombreux: on retient notamment l'importance accordée aux projets s'inscrivant dans des dynamiques de développement territorial, potentiellement duplicables et socialement innovants. Le porteur de projet doit disposer d'un modèle économique lui permettant de dégager les marges nécessaires au remboursement du prêt participatif.

Date limite de candidature: Questions jusqu'au 22 avril et candidatures jusqu'au 10 mai 2013 sur <http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil>.

Informations et consultation de l'appel à projets: www.gouvernement.fr, rubrique "Investissement d'avenir" - www.economie.gouv.fr/economiesociale-solidaire.

CHORUM INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (CIDES)

"Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale"

Les prix Chorum récompensent des actions de prévention des risques professionnels mises en œuvre par des structures de l'économie sociale adhérentes à Chorum, afin de favoriser leur développement, de repérer des démarches innovantes et adaptées au secteur pour leur donner une visibilité. Les actions 2012 étaient soutenues autour de trois thématiques : le risque routier professionnel, les risques psychosociaux, la question des âges.

Date limite de candidature : prochaine session en 2014 (les prix Chorum se tiennent tous les deux ans).

Informations : <http://cides.chorum.fr>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CENTENAIRE DE LA SOMME

Dans le cadre de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale en 2014, un label officiel "Centenaire" a été conçu pour permettre aux actions liées à cet anniversaire de figurer sur le programme national des commémorations et d'être éligibles à un financement. Le comité départemental du Centenaire de la Somme a lancé un appel à projets pour soutenir ces initiatives à l'échelle locale. Les projets retenus pourront notamment faire l'objet de la labellisation nationale et départementale et d'un financement du Conseil général.

Date limite de candidature : les comités départementaux proposeront les projets à la "Mission Centenaire" avant le 1^{er} juin 2013.

Informations : <http://centenaire.org/fr>, rubrique "Les Comités départementaux du Centenaire" www.somme.gouv.fr, "politiques publiques", "citoyenneté"

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

Appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation sociale

Cet appel a pour objectif d'identifier les projets innovants socialement, territorialement et économiquement, susceptibles d'être essaimés et de renforcer l'offre de service. Il s'agit ensuite d'envisager l'accompagnement des porteurs de projets identifiés comme "socialement innovants". Dans le cadre de cet appel, l'équipe de l'Institut Godin accompagne la mise en lumière des pratiques potentiellement sources d'innovation sociale.

Date limite de candidature : 30 avril 2013.

Informations : www.picardie.fr, rubrique "Économie et innovation"

COTRAVAUX

Prix Observo

Cotravaux est un réseau d'acteurs pour qui les chantiers internationaux et les volontariats sont des moyens d'actions privilégiés. Le prix Observo vise à encourager les associations porteuses d'actions collectives, bénévoles et volontaires et d'un travail favorisant l'apprentissage de la citoyenneté et la découverte des autres. Les associations peuvent candidater dans trois domaines : solidarité, environnement et patrimoine.

Date limite de candidature : 31 juillet 2013.

Informations : www.observo.fr – prixobservo@observo.fr

EUROPE 1

"Prix Solidarité 2013"

Ce prix a pour objet de soutenir une association pour son investissement dans un projet de solidarité nationale en lui offrant une campagne de promotion sur l'antenne de la radio. Les actions doivent être portées par des associations de plus de trois et concerner la santé, le handicap, l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'insertion sociale et le retour à l'emploi, l'accès à l'éducation et à la culture, la défense des droits humains

Date limite de candidature: 31 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.europe1.fr

FONDATION A. ET P. SOMMER

Soutien aux initiatives de médiation animale

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer a pour mission d'améliorer la relation entre l'homme et l'animal, avec une visée sociale, éducative ou thérapeutique. Chaque année, elle lance un appel à projets destiné aux professionnels intégrant la médiation animale auprès de publics spécifiques (enfants et adolescents en danger, public scolaire et parascolaire, personnes handicapées ou hospitalisés, personnes incarcérées, personnes sans domicile). Les structures à but non lucratif suivantes sont éligibles: établissements sociaux ou médico-sociaux, établissements sanitaires, établissements pénitentiaires, écoles, centres de loisirs sans hébergement, centres sociaux, lieux de vies (ASE, PJJ).

Date limite de candidature: appel à projets 2014 ouvert fin 2013.

Informations: www.fondation-apsommer.org/fr

FONDATION BNP PARIBAS

La Fondation tisse des partenariats dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, sanitaire et de la solidarité. Dans le domaine culturel, elle s'attache, par le mécénat d'entreprise, à préserver les richesses des musées et à encourager des artistes. Dans les secteurs environnemental et sanitaire, elle appuie les projets de recherche. Enfin, la Fondation BNP Paribas soutient des initiatives associatives en faveur de l'éducation et de la solidarité.

Informations: www.pourunmondequichange.com

FONDATION BOUYGUES TELECOM

La Fondation soutient des projets parrainés par des clients du groupe, salariés, adhérents ou bénévoles associatifs, dans trois domaines: environnement (lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité), solidarité (actions favorisant le liens social envers les personnes défavorisées socialement ou médicalement), langue française (promotion de la lecture, de l'écriture auprès de larges publics). L'association doit être créée avant le 1er janvier 2012, être éligible au mécénat, le projet doit être en cours ou mis en œuvre avant le 31 août 2014, en France métropolitaine.

Date limite de candidature: 31 août 2013.

Informations: www.appel-a-projets-fondationbouyguetelecom.com

FONDATION CARREFOUR

La Fondation Carrefour soutient des associations qui agissent dans les pays d'implantation du groupe. Concrètes et pérennes, les actions retenues doivent correspondre à un des trois domaines d'action du groupe :

- Alimentation : permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée ;
- Insertion : développer l'employabilité des personnes en situation d'exclusion ;
- Solidarité : répondre aux besoins des plus démunis en situation d'urgence.

Informations : www.fondation-carrefour.org

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

"Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale"

La Fondation Crédit Coopératif lance chaque année un concours avec pour objectif de distinguer des initiatives originales et exemplaires, à forte plus-value économique, sociale, culturelle, technologique, portées par des structures de l'économie sociale et solidaire. Les lauréats régionaux peuvent concourir dans un second temps aux prix nationaux, dont le premier d'entre eux est "le Trophée".

Date limite de candidature : 8 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.credit-cooperatif.coop

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix "Brasseur"

La Fondation d'entreprise Brasseries Kronenbourg inscrit son action lors de quatre actions annuelles : les Prix de la Fondation, Courir pour la Fondation, les Coups de pouce et la Campagne de Noël. En 2013, dans le cadre des Prix de la Fondation, des projets seront soutenus dans trois domaines, auxquels s'ajoute le thème transversal de la musique :

- Culture : projets artistiques, manifestations, valorisation du patrimoine culturel, accès à la pratique artistique. Ces actions doivent générer de la convivialité et du lien social.
- Environnement : projets contribuant à la lutte contre les gaz à effets de serre, à la protection de la biodiversité et /ou à la préservation des ressources en plaçant l'homme au cœur du projet
- Solidarité : projets de lutte contre l'exclusion, d'insertion professionnelle ou sociale par l'entrepreneuriat.

Date limite de candidature : 30 avril 2013 (reconduction annuelle).

Informations : <http://espaceprojet.fondation-kronenbourg.com>

FONDATION LOUIS BONDUELLE

La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, en plaçant les légumes et leurs bienfaits au centre de son action ; en apportant les moyens de faire entrer les légumes dans le quotidien de tous, de façon utile, réaliste et originale.

Parallèlement à ses actions de sensibilisation et d'information, elle soutient des initiatives locales (campagnes d'information sur les légumes, ateliers sur la nutrition, de découverte alimentaire, de cuisine...) en lançant deux appels à projets par an : l'appel d'hiver, lancé en décembre et l'appel d'été, lancé en juin.

Date limite de candidature : appel d'hiver clos depuis le 15 février 2013, appel d'été lancé en juin 2013.

Informations : www.fondation-louisbonduelle.org

FONDATION NESTLÉ FRANCE

Concours des Nids d'Or

Ce concours est ouvert à tout acteur local sur le territoire Français développant la promotion de bonnes habitudes de vie en matière d'alimentation, de nutrition ou d'activité physique. Au plus proche des familles, les initiatives doivent être concrètes, exemplaires, modélisables et avoir été réalisées avant le 1er septembre 2013.

Date limite de candidature: 13 septembre 2013.

Informations: www.fondation.nestle.fr

FONDATION NEXANS

"Précarité et pauvreté énergétiques"

Ce premier appel à projets vise à soutenir des initiatives solidaires liées à la réduction de la précarité et de la pauvreté énergétiques en France et dans le monde! Il est ouvert aux associations ou ONG spécialisées dans l'accès à l'énergie

Date limite de candidature : 28 juin 2013.

Informations : <http://fondationnexans.org>

FONDATION NORAUTO

La Fondation Norauto accompagne des initiatives associatives de terrain, à proximité des centres auto Norauto, de préférence parrainés par des collaborateurs Norauto, dans les domaines suivants :

- Aide à la mobilité : projets favorisant la mobilité des personnes âgées, malades ou handicapées ;
- Sécurité routière : actions de sensibilisation à la consommation d'alcool et drogues au volant et d'éducation à la sécurité routière pour tous les usagers de la route, dont les conducteurs de deux roues motorisés ;
- Environnement : projets d'écomobilité et initiatives favorisant la biodiversité des bords de route.

Dates limites de candidatures: 15 mars, 1^{er} octobre et 13 décembre 2013.

Informations: www.fondation.norauto.fr

FONDATION ORANGE

La Fondation Orange accompagne des projets dans différents domaines. Les associations peuvent postuler à des aides en déposant leurs projets en ligne selon des modalités connues à la première inscription. Différents appels à projets sont publiés chaque année :

- 2 appels à projets pour la solidarité numérique en France ;
- 1 appel à projets pour la solidarité numérique à l'international ;
- 2 appels à projets pour la musique vocale ;
- 5 appels à projets pour l'autisme avec une aide à la recherche, aux structures d'accueil, aux familles et aux fratries, au développement d'outils numériques et aux loisirs ;
- 2 appels à projets réservés aux salariés ou retraités du groupe impliqués dans des associations.

Dates limites de candidature: inscription en ligne et consultation du "calendrier des comités" conseillées.

Informations: <http://fondationorange.com/-vous-etes-une-association>

FONDATION RATP

La Fondation RATP oriente sa politique de mécénat vers la promotion du respect dans la ville pour permettre aux citoyens de mieux vivre ensemble en soutenant les acteurs associatifs engagés dans les quartiers de la politique de la ville dans les domaines suivants :

- lien et entraide (projets favorisant les échanges pour lutter contre l'isolement des personnes en difficulté);
- égalité des chances (actions favorisant l'apprentissage et l'insertion sociale et professionnelle);
- accès à la culture et à l'éducation.

Informations: www.fondation-ratp.fr

FONDATION RTE

La Fondation RTE s'engage à soutenir des actions de solidarité en milieu rural dont le but est de lutter contre l'exclusion, de favoriser le lien social et de préserver l'environnement.

Elle privilégie les projets prenant pour socle le patrimoine rural culturel, naturel ou architectural (bâti, paysages, traditions, savoir-faire, produits de terroirs...). Elle est notamment attentive au caractère durable, innovant, voire reproductible de l'action, à la prise en compte environnementale, au travail en réseau et à l'implication et à la situation sociale des bénéficiaires du projet.

Date limite de candidature: comité de sélection trimestriel, envoi du dossier sur fiche de présentation.

Informations: <http://fondation.rte-france.com>

SÉLECTION READER'S DIGEST – FRANCE BLEU

"Prix de la Solidarité"

Créé en 2002 par le magazine Sélection Reader's Digest, puis développé avec France Bleu, le Prix de la Solidarité Sélection-France Bleu récompense 10 associations à caractère humanitaire portées par des bénévoles et présentées tout au long de l'année par les deux médias.

Date limite de candidature: 11^e édition non lancée à la date de publication du guide.

Informations: www.prix-solidarite.com

FONDATION SFR

La Fondation SFR œuvre pour l'égalité des chances par deux moyens: le mécénat financier et de compétences. Elle privilégie les actions de proximité, pour intervenir au plus près des personnes en situation de fragilité, parrainées par des collaborateurs de l'entreprise.

Pour la Fondation, agir en faveur de l'égalité des chances, c'est contribuer à la mobilité sociale et culturelle en facilitant l'accès à l'entreprise, aux études supérieures et à l'emploi pour les personnes issues de milieux modestes, handicapées, descolarisées ou désocialisées. La Fondation favorise des projets dans lesquels les nouvelles technologies contribuent à rétablir l'égalité des chances.

Dates limites de candidature: Projets parrainés par un collaborateur SFR: 15 mai 2013 - Projets sans parrain collaborateur SFR: 30 mars 2013 (reconduction annuelle).

Informations: www.sfr.com/fondation-sfr

FONDATION SNCF

Mécénat de compétences

Ce dispositif permet aux associations de bénéficier des compétences d'un salarié SNCF, qui intervient sur son temps de travail pour une mission précise, ponctuelle ou dans la durée, de quelques heures à 10 jours (conseil, expertise, intervention technique, formation, comptabilité, communication...). Sont éligibles les associations qui œuvrent dans les domaines suivants: égalité des chances et diversité; emploi formation insertion; entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire; exclusions et précarité; handicap; illettrisme; interculturel; intergénérationnel.

Informations: www.fondation-solidaritesnfc.org

FONDATION SNCF – RNMA - MAAM

“Vivre ensemble en partageant nos différences”

Fort de l'expérimentation menée en 2012 autour d'un appel à projets de la Fondation SNCF, le partenariat entre la Fondation et le Réseau national des maisons des associations (RNMA) est renouvelé en 2013. En tant que partenaire relais sur son territoire, la Maison des associations d'Amiens Métropole (MAAM) accompagne les actions associatives répondant aux critères suivants, pour soutenir leur candidature :

- “vivre ensemble” : concerner au moins deux publics partageant une différence grâce à l'action menée (thèmes : intergénérationnel, interculturel, personnes handicapées/valides, mixité);
- échange : favoriser l'échange entre des publics s'apportant mutuellement quelque chose;
- partage : favoriser le lien social (implique donc une rencontre physique);
- jeunesse : les moins de 30 ans doivent occuper une place centrale;
- inter-associatif : investissement d'au moins deux associations dans l'action.

Les candidatures d'associations picardes doivent être transmises par le biais de la MAAM: aucun dossier directement transmis à la Fondation par les associations n'est étudié.

Date limite de candidature: Période d'accompagnement en cours.

Dépôt des candidatures par la MAAM avant fin juillet 2013.

Informations: projets@maam.fr / 03 22 92 50 59

FONDATION STERIA

La Fondation Steria-Institut de France soutient les associations qui œuvrent à la réduction de la fracture numérique et dont les projets permettent l'accès à l'informatique à tous, notamment dans les domaines de l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle. Une attention est portée sur la capacité à adapter les outils aux besoins d'une structure, sur l'accompagnement humain pour l'utilisation de ces outils par le public concerné, et sur les dispositions prises pour assurer la pérennité du projet. Le soutien proposé est financier et humain: chaque projet est parrainé par au moins un collaborateur bénévole (conduite de projet, expertise technique ou fonctionnelle, formation...).

Informations: www.fondationsteria.org

FRANCE VOLONTAIRES

Appel à initiatives

L'appel à initiatives du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE) vise à soutenir en France les actions associatives qui contribuent à la reconnaissance des différentes formes d'engagements de volontariats solidaires à l'international. Quelques exemples d'initiatives soutenues : restitutions et échanges d'expériences ; actions de témoignage et de sensibilisation auprès d'un public divers ; conférences, journées et travaux d'études ; pièces de théâtre, concerts, films, expositions ; production d'outils et de supports.

Date limite de candidature : février 2013 (reconduction annuelle : date des comités 2014 en ligne fin 2013).

Informations : www.france-volontaires.org

VACANCES OUVERTES

Appel à projets "familles"

Vacances Ouvertes est une association qui favorise l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues. Avec le soutien de l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), elle propose des appels à projets destinés aux professionnels et bénévoles souhaitant développer un projet de vacances. L'appel à projets "familles" concerne des porteurs de projets en direction de familles et/ou adultes seuls qui ne partiraient pas sans une aide, la priorité étant donnée aux structures situées dans des zones prioritaires. Les structures répondant à cet appel à projets doivent adhérer à Vacances Ouvertes.

Date limite de candidature : 1^{er} février (inscription administrative) puis 29 mars 2013 (demande de financement) (reconduction annuelle).

Informations : www.vacances-ouvertes.asso.fr

VACANCES OUVERTES

Appel à projets "EXpérimental" (APEX)

L'APEX s'adresse aux structures de l'économie sociale et solidaire souhaitant monter un projet de départ en vacances pour leurs bénéficiaires et salariés qui ne partent pas ou plus en vacances. Dans ce cadre, Vacances Ouvertes accompagne dans le montage de projets et contribue au financement via les Chèques-Vacances de l'ANCV.

Date limite de candidature : première instruction des demandes de financement entre mars et juin 2013 (reconduction annuelle).

Informations : www.vacances-ouvertes.asso.fr

XIII. UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne peut apporter un coup de pouce à des projets citoyens via près de 50 programmes. Mais par crainte d'une lourdeur administrative ou méconnaissance des financements, les associations sollicitent peu les financements européens. Des acteurs locaux sont là pour aider au montage de projet.

On distingue deux formes de financement : les fonds structurels européens et les programmes. Ces dispositifs sont ici succinctement indiqués ou cités à titre d'exemples.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter les acteurs locaux concernés, dont vous trouverez les contacts, pour la Région Picardie, aux adresses suivantes :

Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

julie.ceglarek@picardie.pref.gouv.fr

03 22 33 84 38

www.picardie-europe.eu

Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA Picardie)

contact@europ-asso.fr

03 60 12 37 11

www.cPCA-picardie.fr, rubrique "Europ'asso"

FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Voués à améliorer la cohésion sociale et le bien-être économique à l'échelle des régions, à y soutenir l'emploi en complétant les aides existantes dans les États membres, ces fonds peuvent soutenir le fonctionnement de l'association. En Picardie, l'objectif "compétitivité régionale et emploi" prévoit 329 millions d'euros disponibles de 2007 à 2013 sous forme de subventions européennes au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE).

Fonds européen de développement régional

Ce fonds a pour objet de renforcer la cohésion économique et sociale et à corriger les disparités entre régions.

Informations : www.europe-en-france.gouv.fr

Fonds social européen - "Mesure 4-2-3"

Concerne les microprojets associatifs et le soutien d'initiatives locales dans la création et le développement d'activités.

Informations : www.fse.gouv.fr

Groupement régional de l'insertion par l'activité économique (GRIEP) :

wadbled-ml@griep.asso.fr / 03 22 66 67 65

PROGRAMMES - ANNÉE EUROPÉENNE DE CITOYENS 2013

Les associations peuvent s'inscrire dans des programmes répondant à des critères variables selon les priorités de l'Union. Cette année, la Commission européenne a proposé de désigner 2013 "Année européenne des citoyens" afin de marquer le 20^e anniversaire de l'institution de la citoyenneté de l'Union par le traité de Maastricht en 1993. Dans ce cadre, sont particulièrement soutenus certains projets liés aux thèmes couverts par l'Année européenne au titre de programmes et initiatives de l'Union ("L'Europe pour les citoyens", "Jeunesse en action", "Erasmus", "programme Media, sciences et société").

Informations: <http://europa.eu/citizens-2013/fr/home>, rubrique "Possibilités de financements"

www.touteurope.eu/fr/actions.html, rubrique "Financez vos projets grâce à l'Europe"

"Jeunesse en Action" (PEJA)

Le PEJA est un programme de l'Union européenne accessible aux jeunes jusqu'à 30 ans et aux acteurs de jeunesse, notamment associatifs. L'objectif est d'encourager l'engagement des jeunes dans des initiatives locales, de développer les actions de volontariat et les échanges citoyens, par un soutien pédagogique et financier à des projets, hors cadre scolaire ou professionnel. Les actions peuvent être proposées par un groupe de jeunes d'un même pays ("Initiative de Jeunes nationale") ou par au moins deux groupes de pays différents ("Initiative de Jeunes transnationale").

Dates limites de candidature: 1^{er} mai 2013 pour les projets débutant entre le 1^{er} août 2013 et le 31 janvier 2014, 1^{er} octobre 2013 pour les projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014.

Informations: www.jeunesseenaction.fr

Correspondant en Picardie: 03 22 33 89 37 / marie.hoel-landard@drjscs.gouv.fr

"L'Europe pour les citoyens"

Géré par l'Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture de la Commission européenne, le programme "L'Europe pour les citoyens" a pour objectifs de rapprocher l'Europe de ses citoyens et de permettre à ces derniers de participer pleinement à la construction européenne. Par le biais de ce dispositif, les citoyens ont la possibilité de s'engager dans des échanges transnationaux et des actions de coopération qui contribuent à développer un sentiment d'appartenance à des idéaux européens communs, ainsi qu'à encourager le processus d'intégration européenne.

Date limite de candidature: 1^{er} juin 2013.

Informations: <http://eacea.ec.europa.eu>

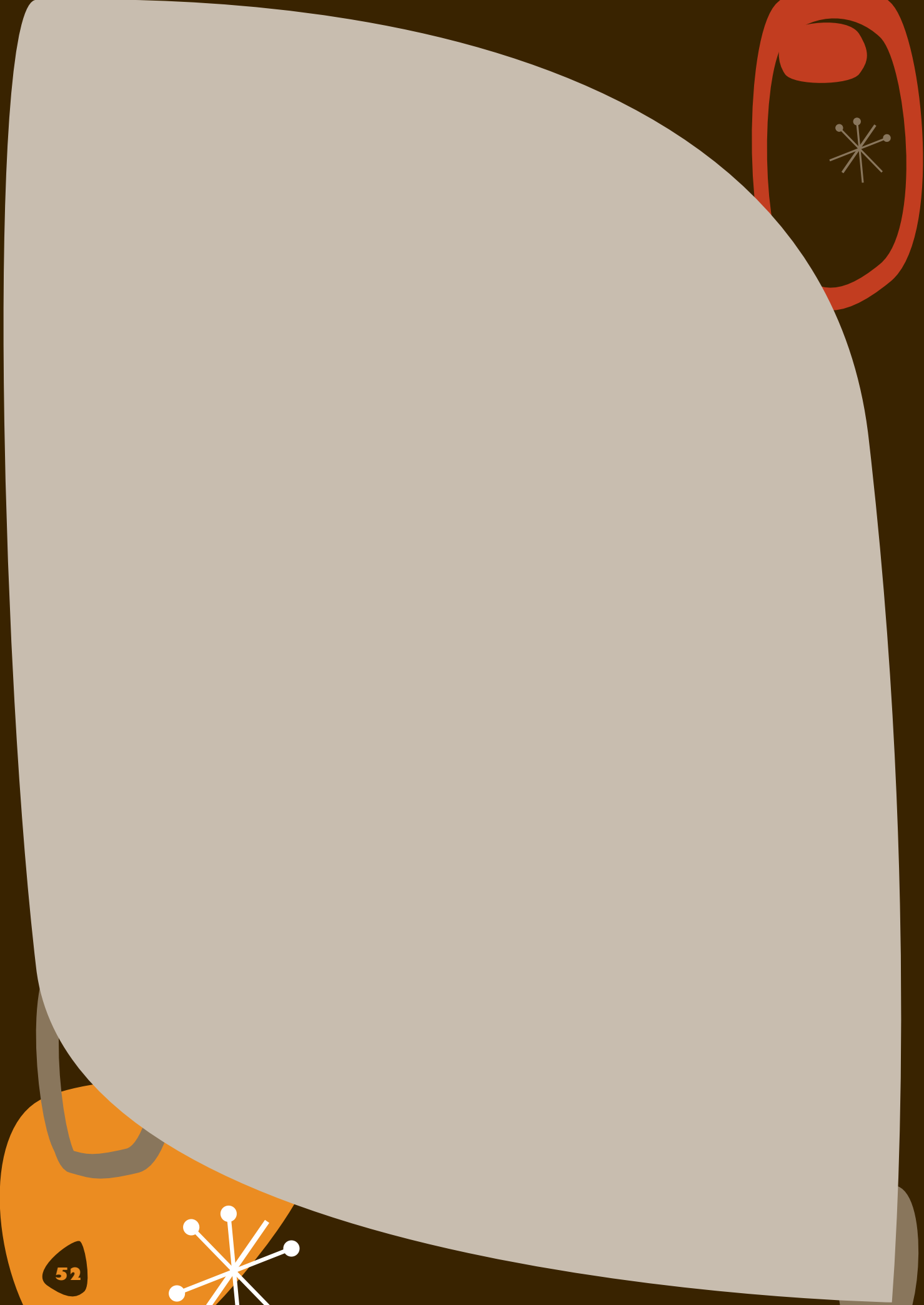
FONDATION HIPPOCRÈNE

La Fondation Hippocrène s'est donnée pour mission de renforcer la cohésion entre jeunes européens. Elle soutient des projets concrets qui touchent l'Europe et la jeunesse pouvant avoir un effet de levier sur le projet européen (impact médiatique, politique, développement de réseaux d'action...).

Plus généralement, tout projet susceptible de toucher de manière directe ou indirecte un nombre important de jeunes en Europe, en faveur de la construction européenne est étudié. Quand les demandeurs sont plusieurs associations locales, la Fondation étudie uniquement des demandes en provenance du bureau national ou européen.

Date limite de candidature: toute l'année.

Informations: www.fondation-hippocrene.fr



GLOSSAIRE DU FINANCEMENT ASSOCIATIF

Délégation de service public (DSP):

Contrat conclu à titre onéreux par lequel une collectivité publique confie la gestion d'un service public ou privé. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, la rémunération est liée au résultat de l'exploitation du service.

Don:

Avantage (financier, matériel...) reçu sans contrepartie par une personne physique ou morale. Sous certaines conditions, cela permet une déduction d'impôts.

Fondation d'entreprise:

Créée par une entreprise qui effectue la dotation initiale, la fondation d'entreprise peut porter le nom de celle-ci. La fondation d'entreprise est le cadre dans lequel l'entreprise exerce son action de mécénat. Cependant, une entreprise peut avoir une action de mécénat sans avoir créé de fondation. La définition de référence d'une fondation est donnée pour la première fois par la loi n°87-571 sur le mécénat du 23 juillet 1987: "La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif".

Marché public:

Contrat conclu à titre onéreux entre une collectivité publique et un opérateur économique pour répondre à un besoin de la collectivité. Dans ce cas, il y a obligation de mise en concurrence. En contrepartie, le prix du marché correspond au paiement du service demandé dans son entièreté.

Mécène:

Personne physique ou morale qui apporte un soutien désintéressé à une institution ou à une personne dans l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Mécénat:

Forme de don (financier, matériel ou de compétence) à un organisme pour soutenir une action d'intérêt général sans contrepartie. Il peut émaner d'un particulier ou d'une entreprise. Cette notion de contrepartie le distingue fiscalement du sponsoring, même si sous certaines conditions, le mécénat peut ouvrir droit à des déductions fiscales: le bénéficiaire doit délivrer au donateur un reçu fiscal joignable à la déclaration de revenus.

Mécénat de compétences:

Délégation ponctuelle d'un ou plusieurs collaborateurs d'une entreprise à une association reconnue d'intérêt général.

Subvention:

Aide accordée par un financeur public à une association pour un projet auquel il trouve un intérêt. Dans ce cas, l'initiative vient de l'association, mais il n'y a pas de contrepartie (la subvention aide à financer l'activité mais pas à payer le prix d'une prestation de service).

LIENS UTILES

Région Picardie

FINANCEMENTS

Aides européennes

La Conférence Permanente des Coordinations associatives (CPCA) Picardie propose un espace sur son site Internet pour faciliter l'accès des associations picardes aux financements européens (outils, ressources, actualités, appels à projets...). www.cpa-picardie.fr, rubrique "Europ'asso" (contact : 03 60 12 37 11 / contact@europ-asso.fr).

Aides du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Les rubriques jeunesse, sport et cohésion sociale du site internet de la DRJSCS de Picardie, informent sur les dispositifs ouverts aux associations (parmi lesquels le Fonds de développement à la vie associative, les appels à projets pour soutenir la jeunesse, les activités sportives, etc.). www.picardie.drjscs.gouv.fr

Aides régionales

Parallèlement aux appels à projets renouvelés chaque année ou aux soutiens possibles dans le cadre de demandes de subventions, le Conseil régional lance des appels à projets en fonction des besoins repérés sur le territoire. www.picardie.fr/-Aides-regionales

Aides départementales

Certaines aides sont présentées dans les rubriques "100 % pratique", "Nos formulaires" ou "pour vous, avec nous". La rubrique "Conseil général mode d'emploi" donne des informations sur les différents services du Conseil général et sur les subventions accordées aux associations. www.somme.fr

Aides métropolitaines et communales

Pour obtenir un soutien financier de la Ville d'Amiens ou d'Amiens Métropole, dans le cadre d'une procédure de demande de subvention "classique", dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), pour un projet de santé ou relevant du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), suivez les procédures indiquées sur le site "Amiens.fr", rubriques "Vos démarches", "associations et particuliers", "demandes de subventions". <http://amiens.fr>

Actions sanitaires régionales

Parallèlement aux appels à projets renouvelés chaque année ou aux soutiens possibles dans le cadre de demandes de subventions, l'Agence régionale de la santé (ARS) lance parfois des appels à candidatures plus ponctuels, en réponse aux orientations régionales définies par le Schéma Régional de Prévention et à des besoins révélés par des indicateurs de santé en Picardie. Certains dispositifs de soutien ou de labellisation s'adressent aux associations. www.ars.picardie.sante.fr

France Active Picardie

Le réseau associatif France Active agit pour mettre la finance au service des personnes, de l'emploi et des territoires en proposant aux porteurs de projet un accompagnement financier et des financements solidaires qui leur permettent de viabiliser leurs projets et d'accéder aux circuits bancaires et financiers. Picardie Active : www.picardieactive.org / 03 22 39 32 59 / contact@picardieactive.org

OUTILS, RESSOURCES

Réseau national des maisons des associations

Le Réseau national des Maisons des associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative. Il propose notamment un lien vers chaque maison des associations membre du réseau sur le territoire français (parmi lesquelles la MAAM). Certaines d'entre elles publient régulièrement des appels à projets à destination des associations.

www.maisonsdesassociations.fr

Guide pratique de l'association

Guide de primo information sur le fonctionnement associatif via des fiches pratiques thématiques. www.guidon.asso.fr

LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

En tant que Maison des associations d'Amiens Métropole, l'association a pour objet la promotion et l'aide au développement de la vie associative. Située au cœur de la ville, accessible au grand public, elle s'adresse aux associations et porteurs de projets d'une part, et à toute personne qui s'intéresse à la vie associative d'autre part.

Espace de rencontres et d'échanges

À travers les différents moments de réflexion et de convivialité (AGORA, fêtes, groupes de travail, débats,...) qu'elle organise, la Maison des associations contribue à dynamiser la vie associative. Elle favorise les rencontres des associations avec le public et les divers partenaires de la vie sociale. Elle apporte appui et conseils à la conception et à la mise en œuvre de projets associatifs.

Centre de ressources

La Maison des associations, à l'écoute de toutes les associations, leur propose différents services techniques :

- **Fonction de Point d'Appui** : informations juridiques, fiscales et comptables relatives aux associations, aide à la création d'associations, rédaction de statuts, montage de dossiers, etc.
- **Maquettage et imprimerie** : conception, réalisation de divers supports de communication et suivi de fabrication (affiches, cartes de visite, plaquettes de présentation, livrets, presse associative, etc.).
- **Secrétariat** : réalisation de toutes tâches classiques de secrétariat (frappe de courriers, photocopies, envois en nombre, etc.).
- **Gestion** : comptabilité, fiches de paye, déclarations diverses, etc.
- **Communication** : relais pour la diffusion des informations (documents, Internet, médias, etc.).
- **Actions de formation** : réunions d'information et formation des bénévoles et salariés sur les questions de la vie associative (obligations statutaires, budget, fiscalité, communication, etc.).

Lieu d'information

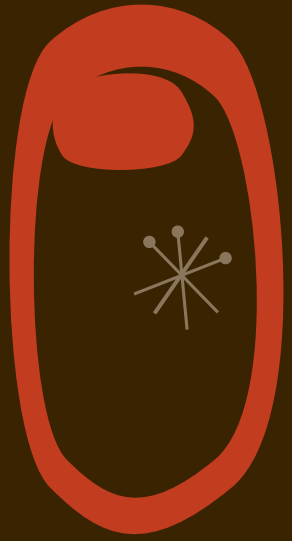
Toute personne qui souhaite pratiquer une activité ou s'investir dans une association peut trouver les informations nécessaires auprès de la Maison des associations.

Avec le soutien de la ville d'Amiens, d'Amiens Métropole, du Conseil Général de la Somme, du Conseil Régional de Picardie, de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, la Maison des associations accompagne les associations dans leur gestion, leur développement et la réalisation de leurs objectifs. Plaque tournante des projets associatifs, elle est un lieu vivant de partage, de communication et d'échange ouvert à tous.

L'association appartient au Réseau national des maisons des associations (RNMA).

Maison des associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS
Tél. 03 22 92 50 59 Fax 03 22 92 89 46
Courriel : contact@maam.fr
Site : www.maam.asso.fr





Maison des associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS
Tél. 03 22 92 50 59 Fax 03 22 92 89 46
Courriel : contact@maam.fr
Site : www.maam.fr

